

La Paroisse Saint-Antoine de Compiègne

de 1554 à 1610

d'après les Registres de Catholicité

AVANT-PROPOS

Pour compléter l'étude faite en 1931 sur la paroisse Saint-Jacques de Compiègne, d'après les registres de catholicité, nous présentons, aujourd'hui, pour la seconde paroisse de Compiègne, un travail identique qui résulte du dépouillement de sept registres où ont été relevés 7.908 actes pour la période comprise entre la Saint-Jean 1554 (24 juin) et le 31 décembre 1610 : soit 56 ans.

Le nombre d'actes mis sur fiches est sensiblement le même que celui concernant Saint-Jacques (8.073); mais il faut tenir compte ici que l'état civil, remontant à Saint-Antoine vingt-un ans plus tôt qu'à Saint-Jacques, la période étudiée est plus étendue et que, d'autre part, on trouve pour Saint-Antoine des actes de mariage, de fiançailles et de décès, alors que pour Saint-Jacques, seuls les actes de baptême ont été conservés. Les archives de Saint-Antoine sont donc plus riches et la population de la paroisse était moins dense, comme le fera ressortir plus loin la statistique.

Les registres dépouillés, conservés aux archives de la Ville, sont cotés actuellement GG 51 à 59 et anciennement GG 17 à 24 (1). Le premier registre, divisé

(1) Dont un n° 22 bis faisant double emploi avec le n° 17.

en trois parties, ne renfermait primitivement que les baptêmes, mariages et sépultures de 1554 à 1561, mais, dans la suite, des baptêmes y ont été ajoutés; par mesure d'économie on a utilisé les pages blanches au temps des guerres de religion (1585-1600). Deux obituaires, dont il sera parlé ultérieurement, terminent ce registre qui est, à coup sûr, le plus intéressant.

Les autres registres n'offrent rien de très particulier; il faut simplement mettre en garde les personnes qui auraient à les consulter, que celui, coté 55, a été utilisé à la fois dans les deux sens; d'un bout, les mariages et fiançailles, de l'autre, les décès suivis de mariages. D'ailleurs, on trouvera plus loin, aux tableaux des statistiques, la description détaillée des registres et l'indication des principales lacunes.

Pour les baptêmes, il n'existe pas de déficits très graves; deux cependant sont à signaler: un feuillet arraché supprime environ douze mois 1557-1558 (1) et le

(1) Le premier feuillet du registre précise bien que celui-ci fut ouvert à la Saint-Jean 1554; il ne peut donc y avoir d'erreur au départ; dans les feuillets suivants, les dates des années sont indiquées de temps à autre au cours des actes; on les suit sans difficulté jusqu'au 31 mai 1557 (fol. 10 v°).

Mais entre le verso du folio 10 et le recto du folio 11, une chose attire l'attention: l'écriture n'est plus la même, l'encre non plus; le curé est changé, et ce nouveau curé n'indique pas les années au cours de ses rédactions d'acte; on peut voir que, de sa main, en tête de la page 11, il a écrit une date: le V^e jour dud. mois (Juillet) an V^e cinqt^e viij.

Le rapprochement de certains actes de baptême nous donnera les précisions nécessaires et confirmera l'exactitude de notre lecture.

En effet: 1^o le 8 mai 1557, naît un enfant aux époux Cambronne-Delachambre (fol. 10 v°); un autre est inscrit au folio 11, à la date du 14 août: il ne peut être question ici que de 1558, deux enfants ne pouvant naître à trois mois de distance;

2^o le 24 avril 1557, naît Marie Legrand-Charmolue (fol. 10); un autre enfant des mêmes parents figure également au fol. 11, à la date du 30 août; il faut donc lire aussi ici 1558;

3^o De même les époux Bricard-de Labruyère, qui ont un enfant le 12 janvier 1557 (fol. 9 v°), en ont encore un inscrit

travail des rongeurs a détérioré une grande partie des actes de l'année 1610. (2)

A part ces deux cas, on rencontre bien de temps à autre un acte inachevé ou laissé en blanc, ou certains mois par trop squelettiques ou même inexistants : rien en février 1571, un seul acte en novembre 1589, un seul en mai 1606, et rien du 6 au 31 décembre 1605. On a fort envie d'accuser les clercs d'avoir péché par omission en négligeant de *recopier* les actes. Il paraît bien, en effet, que les actes n'étaient pas, d'ordinaire, rédigés séance tenante, mais transcrits après coup, ce qui est une grave erreur.

Par exemple, en 1566, après un acte du 18 mars et un autre non daté, on en trouve un *d'une écriture différente* portant la date du 26 avril. Les actes suivants sont du 23 *dudit mois*, du 27 *dudit mois*, du *dernier jour dudit mois*. Après quoi, en titre, le mot Avril, suivi d'actes datés des 1^{er}, 8^e, 27^e, 23^e; puis mai, etc...

Cela s'explique de la manière suivante : à partir du 18 mars, le clerc, chargé de la tenue du registre, s'est arrêté d'écrire jusqu'au 26 avril. Ce jour-là, le

au folio 11 v^o à la date du 15 septembre : là encore on doit lire 1558.

Il y a donc une lacune certaine entre le 25 juin 1557, date du dernier acte inscrit par le curé Bayard, au verso du feuillet 10, et le 5 juillet 1558, date du premier acte inscrit par son successeur. La lacune provient d'un feuillet arraché, et, comme elle ne se reproduit pas à la partie correspondante du cahier, entre les fol. 16 v^o et 17, où sont insérés les actes de janvier 1559, on peut déduire que ce feuillet fut arraché entre le 25 juin 1557 et le 18 janvier 1559. Faut-il d'avoir fait cette remarque et précisé la mutilation, les personnes qui ont consulté le registre ont eu beaucoup de difficultés à dater les actes et ont commis des erreurs. Témoins les dates différentes qui, à différentes époques, ont été inscrites sur le registre, par les mains incertaines de chercheurs qui ne sont pas parvenus à déchiffrer l'énigme.

(2) Les têtes de page sont fort détériorées et, du feuillet 84 r^o jusqu'au 91 v^o, un certain nombre d'actes sont impossibles à reconstituer.

curé, qui venait d'administrer un baptême, en dressa l'acte sur le livre. Il prit soin de préciser le mois : *Avril*, les actes précédemment inscrits étant du mois de mars. Le lendemain, ou quelques jours après, le cleric, se décidant à mettre à jour son registre, inscrivit à la suite les baptêmes octroyés par lui les 23, 27 et 31 mars, sans remarquer ou tenir compte que le curé avait rédigé séance tenante un acte du 26 avril qui se trouva, de cette façon, intercalé au milieu de ceux du mois de mars. (1)

En 1588, un acte du 30 juillet a été inscrit dans un blanc laissé entre le 16 et le 23 juillet. (2) En 1570, le 2 avril est après le 12 avec un renvoi. Un acte effacé est recopié plus loin, le 23 décembre 1576; on s'est sans doute aperçu qu'il était inscrit deux fois.

Dans les mariages, le 23 septembre est après le 10 octobre 1595, dix-sept jours de retard, au moins. Le 2 novembre, après le 28; à moins que le rédacteur ait répété par inadvertance le nom du mois précédent !

Car, ici comme dans toute chose humaine, l'erreur se glisse souvent. On écrit *Valentine* au lieu de *Waleranne*, *Michaut* pour *Louchaut*, etc. On est surpris d'apprendre que le mois de février avait 30 jours en 1592.

Quelquefois le nom du père est absent et, chose plus grave, on omet d'indiquer le nom de baptême du baptisé !

A la naissance d'un enfant *Cirot-Broutin*, on s'étend sur la demeure du parrain et on oublie de nommer la marraine.

Malgré tout, l'ensemble constitue pour les baptêmes une belle série, assez rare, puisqu'elle s'étend de 1554 à 1610 sans interruption pour ainsi dire.

Les lacunes des mariages et des décès sont bien plus considérables et le désordre est plus grand. Il y a des registres entiers d'égarés et la tenue dénote trop sou-

(1) GG 52, fol. 57 v° à 58 v°.

(2) GG 51, fol. 34 v°.

vent un lasser-aller regrettable. Les tableaux feront ressortir les principaux déficits.

La plupart des actes sont rédigés en français, mais il en existe en latin, notamment en 1588 et 89.

Les chiffres alternent en 1578 : tantôt arabes, tantôt romains.

Le numérotage des pages, en 1584, est établi d'une façon fort curieuse: 70 est écrit 610; 71, 611; 72, 612. On ajoute les 12 unités à la suite des 6 dizaines, tout simplement.

Quelques remarques encore : cimetière est féminin jusqu'à 1564 environ, il devient masculin par la suite.

Catherine ne prend plus de K, vers 1577.

On dit, en 1575, Phlipe pour Philippe et Miché pour Michel.

Elle fut née ou *elle a été née* s'écrivent couramment en 1581, et on dit de deux jumeaux, en 1582, qu'ils sont *d'une même couche ou ventrée*.

Les majuscules des noms propres deviennent plus fréquents, semble-t-il, avec le début du XVII^e siècle.

On pourrait s'étendre sur une quantité de petites remarques analogues ou les approfondir; mais c'est peut-être déjà trop s'attarder ici.

Les difficultés de classement, rencontrées lors du dépouillement des actes de la paroisse Saint-Jacques, se retrouvent pour Saint-Antoine.

Les noms patronymiques subissent de nombreuses variations.

Ancelin devient *Ansel, Ansellet, Ancel, Anceleiz, Anselin* ou *Asselin*.

Coppé fait aussi bien *Couppé, Coppelle, Coupel, Coupelle* que *Coppin*, ou *de la Coupelle* et même *de la Pouppelle*.

Charet, *Caret, Cheret, Ceret, Chéreil Chéreiz*.

De Lucheux se transforme en *Lusseu, Louchault*, ou *Louceau*.

Lachâtre, en *Lacharte*, *Lachaste* ou *Lachatte*;
du Bucquoy en *du Bucloir*.

Chiroit s'écrit *Ciro*, *Cirot*, *Cyro*, *Cyrot*, *Sirot*, *Syrot*,
etc...

Vuasselin ou Wasselin se retrouve (ou se perd) en
Masselin.

Warmon donne *Marmon*, *Mormon*, *de Mermon*, *Oar-*
mon; Fouache, *Foas*, ou *de Fasse*.

Gode ou Goddé prend les formes *Gorge*, *Gogué*,
Gôte, *Gaudé*; Payen, celle de Paen.

Le nom Hanedegrave, d'origine flamande, « se tra-
duit » en français par *Annegrave*, *Andegrave*, *de Hene-*
grave et même par *le Gref*.

On trouve les interversions *Guebin* pour *Beguin*,
Bilcot pour *Blicot* (1). *Berton* et *Beleton* pour *Breton*.

Il ne faudrait pas croire que les noms les plus
connus de Compiègne soient exempts de déformations.

Le Caron et Le Féron s'abrègent en *Caron* et *Féron*.
Poullétier en *Poullier*, mais devient à l'occasion *Pelle-*
tier ou *Pellethier*.

Charmolue, de 1568 à 1584, peut s'écrire en picard
Carmolue, quelquefois *Chermolue*, mais s'allonge en
Charlemolue la plupart du temps.

Un nom trouve deux formes différentes dans un
même acte : on peut lire : Charles *Gatellier*, fils
de Charles *Gattelïer*, ou Thomas *Testar*, fils de Rault
Thetart.

Ces quelques exemples pourraient suffir; mais citons
encore une curieuse altération. Le 20 décembre 1560,
on baptise Jacques, fils de Jacques de Kerromp et
de Barbe [de] Pommereu, le parrain est Jacques de
Kerromp, prévôt forain. Eh bien, il faut rétablir la
vérité : Il s'agit ici, non pas de la famille de Ker-
romp, mais de la famille *Le Caron*; et ce n'est pas
la seule fois que cette confusion a été faite.

Après les noms, les surnoms.

Il est arrivé bien souvent que le nom primitif d'une
famille a cédé la place à un surnom, d'où l'utilité de

(1) Ou même Mélicoq.

noter ces derniers. Sans doute, la plupart nous échappent, mais quelques-uns ont été indiqués dans les actes.

Ainsi: Nicolas de Feucelle, alias *Paiot*; Jean de Bruges, alias *Marchant*; Engrannet, alias *Cotin*; Charles Portebled, dit *Paris*; Jean Watelet, dit *Tassin*; Adrien Mathieu, autrement dit *le prince*; Pierre le Blancq, alias *Ragonet*; Antoine Thibault, alias *Caille* (1).

Comme à Saint-Jacques, on constate que les femmes portent souvent plusieurs noms. Parfois l'explication saute aux yeux: que la femme de Jacques Beurrier ou Burier, *Jeanne Lemire*, soit appelée Jeanne *Mirot*; que la femme de Pierre Semelin, Marie *Chesnard*, arrive à s'appeler *Canarde*, en passant par la forme picarde *Quennart*, rien que de très naturel! mais, si la femme de Pierre Chalton, Marguerite *Bertrand*, devient Marguerite *Cacaye*; si celle de Pierre Goblet, Barbe *Froissart*, devient Barbe *Lépisier*, celle de Guillaume du Cly, Jeanne *le Te:ière*, devient *de Crépi*;

- Pierre Roussel, Catherine *Guiot*, s'appelle *Mongnier*;
- Nicolas Bujin, Antoinette *Pinon*, s'appelle *Dumont*;
- Didier Maquart, Marie *Felchin* ou *Frecine*, s'appelle *Mouflaine* ou *de la Ferté*;
- Jean le Maire, Anne *Bouché* ou *Bouchon*, s'appelle *de Bruges*.
- Robert de Hénault, Pérette *Dubois*, s'appelle *Gignier*;
- Antoine Vestu, Antoinette *Olivier*, s'appelle *Courtier*;
- Simon de Landre, Antoinette *Ledoux*, s'appelle *Roseau*;

(1) Ces surnoms ont été relevés sur les actes de décès de 1554 à 1555.

- Simon Trevet, Jeanne *Lefort*, s'appelle *Preu*;
- Jean Payen, Marion *Cardon* ou *Chardon*, s'appelle *Demy*;
- Antoine Prévost, Jeanne *Jalloquier*, s'appelle *Ollivier* ou *de Péronne*;
- Antoine Rosan, Nicole *Lacharte*, s'appelle *Marin*;
- Blaise Lemoine, Noële *de Minneville* ou *Milville* ou *Maineville*, s'appelle *Le Potte*;
- François Hugo, Marie *Bastien*, s'appelle *Vicquette* ou *Lallemant*;
- Guillaume Grandhomme, Jacqueline *Lefebvre*, s'appelle *Cellier*;
- Samson de Sercus, Jeanne *Ridé*, s'appelle *Mathelin*;
- Jacques Moutardier, Vincenne *Mascrée*, s'appelle *Hernu* ou *du Bois*;
- Adrien Hagnet ou Engneiz, Nicole *Buisson* ou *Bison*, s'appelle *Chardeit*;
- Charles Delaporte, Marguerite *Clément*, s'appelle *Barbarée* ou *Dubois*.

Pour ces différents noms donnés à une même femme, on ne trouve pas toujours d'explication satisfaisante. Quelquefois, c'est le nom du lieu d'origine qui prévaut, d'autrefois, c'est le nom de la mère; mais souvent la raison nous reste inconnue. (2)

(2) L'identité des femmes ci-dessus est prouvée par des actes ultérieurs à leur changement de nom, où elles reprennent leur nom primitif. On ne peut donc conclure à un second mariage du mari.

On divisera le présent sujet en plusieurs parties :

- A. Baptêmes.
- B. Mariages.
- C. Fiançailles.
- D. Décès.
- E. Le Clergé et l'administration de l'église.

Et on relatera en un appendice l'état du Clergé de Compiègne tel qu'il ressort des registres de Saint-Antoine :

- 1^o Saint-Corneille.
 - 2^o Hôtel-Dieu Saint-Nicolas.
 - 3^o Saint-Clément.
 - 4^o Saint-Maurice.
 - 5^o Enfin quelques religieux des maisons voisines de Compiègne : Royallieu, Saint-Jean-des-Vignes, Boucquy, Ourscamp, Sainte-Perrine, Morierval, La Victoire près Senlis, Vaucelles.
 - 6^o Curés de villages environnants.
 - 7^o Prêtres ou religieux à identifier.
-

A. — BAPTEMES

Statistique

1° Registre coté GG 51

Années	Fol.	Garçons	Filles	Sexe inconnu	Total
1554	1	14	+	25	39
1555	2 v°	58		54	112
1556	5 v°	51		48	99
1557 (1)	9 v°	18		20	38
1558	11	26		35	61
1559	13	59		62	121
1560 (2)	16 v°	44		58 + 2	104
1561 (3)	20	29		28 + 2	59 = 633

(1) Lacune du 25 juin 1557 au 5 juillet 1558.

(2) Novembre est resté en blanc.

(3) Jusqu'au 15 septembre.

2° Registre coté GG 52

1561 (1)	24	6		10	1	17
1562	25	47		53		100
1563	29 v°	50		50		100
1564	37 v°	65		59		124
1565	48	54		49	1	104
1566 (2)	55 v°	17		21		38 = 483

(1) Ne reprend qu'au 1^{er} novembre.

(2) Jusqu'au 8 mai.

3° Registre coté GG 53

1566	1	21		21		42
1567	4	41		49		90
1568 (1)	10 v°	63		57		120
1569	18 v°	56		34		90
1570 (2)	25	55		59		114
1571	33 v°	46		43		89
1572 (3)	40	66		61		127
1573	49 v°	50		44		94
1574 (4)	56	44		34		78
1575 (5)	61	53		55		108 = 952

(1) Un baptême est inscrit parmi les mariages au fol. 69 v°.

(2) Quatre également au fol. 72.

(3) Un parmi les décès au fol. 86.

(4) Un avant les mariages, fol. 77.

(5) Un parmi les mariages et un parmi les décès, fol. 75 et 86.

4° Registre coté GG 56

1576	1	40	52	92	
1577 (1)	9	20	18	38	= 130

1) Quatre actes du mois de juin sont répétés au registre suivant.

5° Registre coté 54

1577	1	38	26	64	
1578	8 v°	49	49	98	
1579	19 v°	55	51	106	
1580	29	52	55	107	
1581	36 v°	59	54	113	
1582	46	53	42	95	
1583	54 v°	56	64	120	
1584	65	44	38	82	
1585	73 v°	23	23	46	= 831

6° Registres GG 51 et GG 57 (1)

1585	22	38	31	69	
1586	25	55	52	1	108
1587	28 v°	52	42		94
1588	32 v°	53	48	1	102
1589	37 v°	60	64		124
1590	40 b	67	58		125
1591	41	65	62		127
1592	48	77	75		152
1593	56 v°	79	80		159
1594	64 v°	91	85		176
1595	72 v°	68	59		127
1596	79-93	50	51		101
1597	93 v°	73	50		123
1598	100	50	62		112
1599	106	69	52		121
1600	112 v°	70	60		130 = 1.950

(1) Ce registre 57 est un double du premier pour les années 1591 (juillet) à 1594 (décembre).

7° Registre GG 59 (1)

1601	10 v°	58	53	111
1602	16	61	41	102
1603	21 v°	52	72	124
1604	29	56	44	100

Population de la paroisse par rapport à celle de Saint-Jacques. — Essayons maintenant de comparer les statistiques des deux paroisses en les résumant par périodes de dix ans. Nous aurons le tableau suivant :

	St-Antoine	St-Jacques
1555 - 1565	== 1.039	déficit
1566 - 1575	== 990	déficit
1576 - 1585	== 1.030	2.460
1586 - 1595	== 1.294	2.581
1596 - 1605	== 1.148	2.383
1606 - 1607	== 262	504
1608 - 1610	== 357

Pour la période décennale, de 1576 à 1585, la proportion des naissances de la paroisse Saint-Antoine, par rapport à celle de Saint-Jacques, est de 41,8 %; de 1586 à 1595, elle monte à 50 %; de 1596-1605, elle fléchit à 47,9 %. Enfin pour les deux années 1606 et 7, elle se relève à 52 %.

Conclusion : la population de la paroisse Saint-Antoine, pendant la période comprise entre 1575 et 1607, peut être évaluée sensiblement à la moitié de celle de Saint-Jacques, avec une tendance progressive nette à l'augmentation.

La proportion des sexes. — 3.153 garçons, 2.989 filles, donnent au sexe masculin une majorité de 164 pour 55 ans; soit moins de 3 unités par an, exactement 2,66 %, puisque la moyenne annuelle des naissances est de 112.

Les couches géminées. — Elles sont au nombre de 83 pour 55 ans, soit 1,5 % par an. Quelques années n'en comptent point. Sur les 83 couches doubles, 56 ont donné naissance à deux garçons; 58 à deux filles, 50 à un fils et une fille; dans un acte, le sexe de deux jumeaux mort-nés n'a pas été spécifié.

Il faut signaler aussi *deux couches triples*. Le 13 janvier 1603, les époux Gilles Marié et Marie Levasseur

font baptiser : Laurent, Gédéon et Marie (2 fils et 1 fille). Le 1^{er} janvier 1608, c'est 3 filles que Nicolas Sarazin et Marie Cacquée présentent à Saint-Antoine; les deux premières sont appelées Barbe, la troisième Françoise. Il est probable que ces deux Barbe jumelles ne vécurent point; car, le 20 décembre suivant, *moins d'un an après* par conséquent, les mêmes parents font inscrire sur les registres de la paroisse, une nouvelle Barbe. (1)

Il y a des récidives de couches germinées; ainsi les époux Poulletier-Lefebvre (après un fils aîné), donnent le jour à Jean et Jeanne, jumeaux, le 9 janvier 1605; et, le 1^{er} octobre 1607, à Simon et Marie; en 1610, ils se contentent d'un fils...

Florent Desavenel et Perrette Lecoite commencent en 1606 par fille et garçon et continuent l'année suivante par 2 garçons; en 1610, un seul garçon...

La recherche n'a pas porté au delà de 1610; il serait curieux de savoir si, dans la suite, les époux ci-dessus nommés ont continué à être aussi favorisés.

Enfants posthumes. — On en compte, en l'espace de cinquante-cinq ans, vingt-trois; cinq pour la seule année 1595; ce qui semble l'indice d'une mortalité grande. Peut-être par d'autres documents découvrirait-on une épidémie en 1595; les registres mortuaires, nous le verrons, ne vont pas au delà de 1591. A une époque où la paternité s'échelonnait au cours de plus de vingt années, il n'est pas surprenant de constater d'assez nombreux enfants posthumes et la proportion relevée ci-dessus n'est pas considérable.

(1) Le cas de deux jumeaux portant le même prénom n'est pas unique; déjà, le 11 avril 1556, Toussaint Buha et Barbe Drevel donnent à leurs deux fils de même portée le même prénom de Jean! et, le 26 août 1609, Henry Carrière et Antoinette Pasquier donnent à leurs deux jumelles le même prénom de Anne!

Enfants illégitimes. — Quant aux enfants *illégitimes* et inconnus, il est toujours bien difficile de les dénombrer. Lorsqu'un acte porte par exemple : *Katherine, fille* [de x et de x] (8 juin 1555), ou *Jeanne, fille de Jeanne Tulieu* (15 mai 1561), ou encore *Jehan, filz de Anthoine* [] et *Marguerite* [] (26 nov. 1580); *Nicolas, filz d'Estienne et de Marie*, qui a pour parrain Nicolas de Livré, seigneur de Humerolles (14 septembre 1574), ou *Charlotte, fille de* [], dont les parrain et marraines sont « noble adolescent Christophe de Herville » et « Anne de Humière, dame de la Hargerie, et Suzanne Baudet », etc...

Comment savoir si l'omission est le résultat d'une négligence ou d'un calcul ? On verra que de semblables omissions existent parmi les actes de mariage. Là, il ne peut être question d'illégitimité. (1) Optons donc pour la négligence et regrettons qu'environ une quinzaine d'enfants nous soient, pour cette cause, inconnus. Pour une autre raison resteront inconnus, jusqu'à plus ample informé, Agnès, *la fille du vinaigrier* (8 oct. 1558), et Jean, « *filz de l'escrivain près des Gourneaulx* ».

Le seul enfant illégitime authentique est celui de Marie, fille de « *pater ignoratus* » et de Blanche Guérin, le 8 décembre 1569. Une discrète mention marginale *dubitatur* indique la réserve faite au sujet de la paternité attribuée dans un acte du 24 février 1555 (GG 51 fol. 3).

Signalons parmi les semi-légitimes, si l'on peut dire: Nicoïe Cailleux-Carrette, née quatre mois après le mariage, le 9 septembre 1601.

Pour terminer, *quelques particularités* : deux enfants nés de mêmes parents (Deblois-Biot), la même année, Louise, le 27 janvier, et Gilles, son frère, le 1^{er} décembre 1555; et, ce qui constitue semble-t-il un record, après une portée de 3 filles, le 1^{er} janvier 1608, une

(1) Toussaint... et... mariés en avril 1571.

nouvelle fille, le 20 décembre suivant; ce qui fait, aux époux Sarazin-Caquée, *quatre enfants en un an!*

D'autres sont baptisés à un an jour pour jour (Paillet-Guiot); enfin Claude Chouart et Marguerite Lemaire, après sept filles consécutives, donnent naissance à un fils (1591-1607), et Cornille Chouart et Jeanne Boulenger ont deux filles après six garçons. Les époux Henricle-Delandre: une fille après six fils.

Heures des naissances. — Pendant environ une année (mai 1560-mars 1561), on prend soin d'indiquer fréquemment l'heure de la naissance de l'enfant présenté au baptême, « né entre sept et huit du matin » (1) né à huit heures de relevée, (2) ou encore à douze heures qui est midi (3) ou bien né la veille, à dix heures du soir, (4) à ix heures du soir, à onze heures du soir. (5)

Dans la suite, on néglige les heures, on se contente de spécifier presque toujours *né cedit jour, ou né la veille.* (6)

En juillet 1581, on revient au principe de noter les heures de naissance, et le curé Sulfart semble prendre un soin particulier à n'y pas manquer, lorsqu'il rédige lui-même les actes. A partir de septembre 1583, l'heure de naissance disparaît à nouveau.

On peut constater que *toujours le baptême a lieu le jour ou le lendemain de la naissance.* Nous n'avons noté qu'une seule exception, faite en faveur de deux enfants de Martin le Caron, Elu, puis président des Elus, pour ses neuvième et dixième enfants: René,

(1) Laurent Lefebvre-Sohier, 17 mai 1560.

(2) Laurent Vivenel, 19 mai.

(3) Antoine Bricard, 3 août 1560.

(4) Marthe Polliot-Gallien, 29 juillet 1560.

(5) Anne Pelletier et Jeanne Verdier, 2 août 1560.

(6) Anne Sebelin, Jean le Clerc (21 et 24 mars 1561).

baptisée à l'âge de 9 jours, et Marie, baptisée à l'âge de 14 jours.

Un autre fait curieux et difficile à expliquer c'est le baptême des deux jumelles de Jacques Dieu et de Marie Roger; l'une fut baptisée le 8 janvier 1581 et l'autre le lendemain 9.

Heures des baptêmes. — Certains actes relatent l'heure à laquelle fut administré le baptême; on trouve les mentions : *trois heure de l'après-midi*, (1) *heure de cinq au soir*, (2) *heure de six heure au soir*, (3) et même *neuf heures du soir*. (4) Dans ce dernier cas, il s'agit d'un enfant posthume, peut-être en péril de mort? On baptisait aussi bien le jour de Pâques (5) ou le jour de Noël (6) et Gaddin Le Mestre et Frémine Baudet donnent à leur fils le prénom de Noël pour commémorer la date de sa naissance, 25 décembre 1595. Les époux Charpentier-Leroy agiront de même et donneront pour patronne à leur fille, Sainte Barbe, que l'on fêtait le jour où eut lieu son baptême, 16 décembre 1579. Le fils Bourlon-Samier, né le 25 août 1595, se nommera Louis, etc...

Les prêtres enregistrant les baptêmes mentionnent d'ailleurs souvent le saint du jour. On relève Saint Jean, Saint Antoine, le patron de la paroisse, Saint Thomas, Sainte Barbe, Saint Pierre, Saint Marc, Saint Michel, Saint Louis, Saint Remy, Saint Etienne, Saint Martin, Saint Crépin, Saint Bernard, Saint Mathias, Saint Simon et Saint Jude. On signale aussi le jour ou la veille des grandes fêtes religieuses, le jour des

(1) Pierre Laloue-Coffin, 13 oct. 1562.

(2) 18 février 1563, Charles Desbéuf-Lesur.

(3) Veille de Pâques 1565, Jean Leduc-Lohier ; le baptême eut lieu à Saint-Corneille.

(4) 11 octobre 1562, François Motel-Tompère.

(5) Claude de Vaux-Cleuet, 1562 ; Siméon Pezat, 1577.

(6) Noël Lemaitre-Baudet, 1595 ; Noël Coupelle-Feuchelle, 1582 ; Noël Dubois, 1578 ; Noële Lefebvre-Deflandre, 1589.

Rois, Pâques, Trinité, le Saint Sacrement, l'Assomption N. D., Toussaint, Noël, Nativité N. D., et une mention spéciale est faite de la veille de Madame Sainte-Anne.

Les parrains et marraines. — Dès 1554, l'usage est de donner, aux fils, deux parrains et une marraine; aux filles, deux marraines et un parrain. Pourtant, on rencontre quelques enfants privilégiés, fils ou fille, qui auront deux parrains et deux marraines, (1) d'autres, par contre, n'auront qu'un parrain et une marraine; (2) mais ce sont là des exceptions qui ne font que confirmer la règle. Aussi lorsque l'on se trouve en présence d'actes dans le genre de ceux-ci : *Françoise, fils* des époux Guérin-Portebled (1559), qui a un parrain et *deux marraines*, ou encore *Claude, fille* de Defacq-Leclerc, avec *deux parrains* (1556), ou *Michelle, fils* de Leroux-Carbonnet, avec *deux marraines* (1561), il faut rétablir le sexe de ces trois enfants qu'un abbé étourdi a métamorphosé malencontreusement.

A dater du 4 octobre 1585, (3) l'usage prévaut de ne plus donner à l'enfant qu'un seul parrain et une seule marraine; on reviendra pourtant à l'ancien usage, de 1590 fin 1599, pour l'abandonner ensuite définitivement.

A l'origine on précise toujours lequel des parrains ou laquelle des marraines a imposé le nom; le plus ancien acte est ainsi conçu : *le xvje de Juilliet vc liij [1554] a este baptizée Louyse, fille de Anthoine de Lalaverne, cousturier; les marines: Louyse Bauldet, laquelle l'a nommée, et Marguerite Binet; le parin: Nicolas de Lincourt [ou Délincourt].*

(1) Jeanne Langlet-Lejeune, 1566 ; Jacques Grosset-Filion, 1571.

(2) Charles Marlet, 1567.

(3) A Saint-Jacques, on constate le changement le 15 septembre de la même année.

Il ressort bien que le personnage important — après l'enfant — c'est celui qui impose le nom; ici, puisqu'il s'agit d'une fille, c'est la première marraine; le parrain est relégué au second plan, et la mère n'est même pas mentionnée dans l'acte. Le père n'y figure que pour donner à l'enfant le nom de sa famille.

Il arrive que l'une des marraines *impose le nom* de l'autre marraine; ainsi Jacqueline Sabinet nomme l'enfant des époux Guillot-Roger, du nom de la seconde marraine, Antoinette Ancel! (14 janvier 1561).

Une autre fois, c'est une marraine, Antoinette Duclerc, qui *impose le nom* à un garçon: Florent Chouart-Barron (27 mars 1562).

Le même cas pour Antoine Bourson-le Caron, 22 janvier 1555, mais ici la marraine est dame de qualité.

A partir de 1566, l'habitude se perd de préciser qui a imposé le nom à l'enfant.

Il est d'ailleurs impossible de fixer à ces usages des limites précises, car à une même époque des personnes âgées ou plus attachées à la tradition continuent à les observer, alors que d'autres les n'égligent ou les abandonnent.

Lorsque les parrains choisis sont trop jeunes, ils sont assistés d'une personne raisonnable. Ainsi en 1604, Susanne Baudet, âgée de moins de dix-huit mois, (1) est assistée de sa mère, Susanne Boncher; l'année suivante, Hercule de Crevant, *à cause de son jeune âge*, est remplacé par un procureur, Jean Viveret ou Venneret, qui transmet au fils de Pierre Barbe, prévôt de Remy, le nom d'Hercule. (2)

L'éloignement oblige aussi à se servir d'un procureur: témoin, en 1555, François de la Vielleville, écuyer. (3)

(1) Née le 23 décembre 1602, marraine de Jean Martin-Bauleu, 8 juin 1604.

(2) 31 juillet 1605.

(3) 9 décembre, au baptême de François Gaudefroy-Thourotte.

Parrains et marraines notables

- Barenson* (Jeanne de), 1584, m. de Lefebvre-Gavori.
- Barthelemy* (Antoine de), éc., seign. de Vincy, 1572, p. de Delandre-Monnart.
- Barthelemy* (Jacques de), seign. de Bienville, avocat à Compiègne (v. Barbe de Hetrus, sa femme, 1556), et 1564, p. de Journal-Deshourmeaulx.
- Bodin* (Denis), seign. de Monchy-Saint-Eloy, 1587, p. Poullietier-Dubois.
- Boubers* (François de), seign. de Vaugenlieu, 1580, p. Potier-Saba.
- Bourbon* (Catherine de), 1591, m. le Caron-Bayart.
- Brige* (Albert de), lieutenant de Humières, 1589, p. de Chamboy-Leclerc; 1590, p. de Baiart-le Caron; 1591, p. de Lefebvre-Cailleu.
- Brion* (René de), 1587, p. de Cailleu-Cirot.
- Brouilly* (Charles de), gentilhomme, 1570, p. de Griseau-Lescot.
- (Philippe de), 1569, Gouverneur pour le roi à C., p. de Ch. Sémelin-Arnoult; 1575, Capitaine de C., p. de Leclerc-Vivenel; 1576, chev. o. du roi, cap. de C., p. Daraine-Loisel; 1578, cap. de C., p. de le Caron-Loisel; 1579, p. de Charmolue-Legrand; 1584, p. de de Bras-Legrand; 1595, p. de Cappon-Pasto.
- (Roland de), 1592, p. de Sacy-Charmolue; 1597, écuyer, seign. d'Herville, p. Dulong-Grisy.
- Canda* (Nicolas de), éc., 1555, p. de Bocheron-Sabinet.
- Crevant* (Hercule de), fils de Louis, 1605, p. Barbe Charpentier.
- Francières* (dame Jeanne de), 1579, m. Charmolue-Legrand.
- Fumée* (Nicolas), Evêq. de Beauvais, 1591, p. le Caron-Baiart.
- Gouffier-Bonivet* (Fr. Alex.), 1590, p. Brunel-Capitaine.

- Héméviller* (Guillaume d'), seign. de la Motte, gentilh. serv. le roi, 1557, p. de Filion-Potier.
- Helrus* (Barbe de), fem. de J. de Barthe'emy, 1555, m. Letrillart-Debove; 1556, m. Dufresnoy-Seroux, et Boucher-Morel; 1557, m. Levasseur-Dufresne; 1564, m. de Henault-Paillet; 1573, Censsier-Leclerc.
- Humières* (Aliénore de), 1557, m. Filion-Potier.
— (Charles de), 1580, p. le Caron-Loisel; 1594, Gouv. de C., p. Fabentin-Condé.
- La Fontaine* (Florence de), femme de M. de Marquéglise, 1571, m. du Ru-Picard.
- Marquégglise* (M. de), 1571, p. du Ru-Picard (v. Villers).
- Miron* (François), cons. du roi, m^e requêtes ord. de son hôtel, 1590, p. le Caron-Baiart.
- Ongnie* (Barbe d'), 1555, 22 mars, m. du fils de l'écrivain de Compiègne.
- Rieu* (Jean de), 1583, p. Poullétier-Dubois.
— (Martin de), écuyer, Claude Morel, sa femme, m. 1587, Suret-Gosset.
- Saint[e] Cristin[e]* (Christine de), m. 1558, Pigneur de le Maire.
- Stan[lay]* (Made de), née G^{lle} de Ricommes (?) 1555, m. de Antoine Bourson-le Caron.
- Vieville* (dame de), 1578, m. le Caron-Loisel.
- Vielleville* (François de), éc., 1555, p. de Gaudefroy-Thourotte.
- Villers* (Philippe de), Sr de Marquéglise, 1572, p. Picard-Deblois (v. la Fontaine).

Familles nobles étrangères à Compiègne

1^o *Baptêmes*

- Bécourt* (nob. hom. Jacques de) et Jeanne du Vivinier (?) 1599.

Crestien ou *Chrétien* (Isaac), sgr. de Vauxru ? et Françoise de Renty, enfants en 1590 et 1592.

Cochet (Thomas de), sgr. de la Loge et Jeanne de Maudétour, 1589.

Delecourt, v. Becourt.

Valentin (nob. hom. Sulpice) et Espérance de Condé, 1594.

Grousset (Raoul), écuyer sgr. du Fresne et Orienne Filion, 1571. (1)

Hamel (haut et noble hom. m^{re} Philippe du), sgr. de Bellenglise et Vulgane de Bandoze, 1580.

Hénault (nob. sieur et capitaine de), 1590.

Monchy (nob. hom. Antoine de), chev. de l'Ordre et Françoise de Vaulx, 1578.

Obénoy (ou *Aubenay* ?) (Adrien), sgr. de La Motte et Judic de Villers, 1590.

Plessis (hon. gentilh. Louis du), Marie de Lanvin, (2) 1587.

Pasquier (Antoine), écuyer, sgr. de Bracquemont et Françoise Le Maire, 1592.

Parmi les parrains et marraines notables, il faut accorder une mention particulière à *Nicolas Fumée*, évêque de Beauvais et *Catherine de Bourbon*, abbesse de Soissons, qui tinrent sur les fonds, le 13 avril 1591, Catherine, fille de Jérôme le Caron et d'Antoinette Baiart et *François Miron*, l'embellisseur de Paris, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel qui fut parrain, le 26 mars 1590, de Françoise, sœur de la précédente.

(1) Mariés à Saint-Antoine en 1570.

(2) Suzanne de Lanvin épousa à Saint-Antoine, en 1596, Jean de Grouches, écuyer.

Un parrain, beaucoup moins illustre que les précédents, mérite néanmoins à un certain titre de ne pas rester complètement ignoré. C'est *Laurent Fené*, d'abord receveur des tailles, puis président de l'Election de Compiègne, qui, en l'espace de 40 ans, de 1564 à 1604, fut 46 fois parrain en l'église Saint-Antoine. Si on se rappelle qu'à Saint-Jacques, pour la seule période de 1592 à 1604, son nom figure vingt fois, c'est donc plus de *soixante-quatre filleuls* qui doivent lui être comptés (1).

Il faut aussi sortir de l'oubli Antoine *Racine*, qui, en 1575, est parrain d'un enfant Boulanger-Carette.

Les noms de baptême

On trouve à Saint-Antoine à peu près les mêmes prénoms qu'à Saint-Jacques. Les noms bibliques sont aussi très à la mode et si Aaron, Balthasar, Melchisedec, Tobie, cèdent le pas à Ananias, Baruch, Jonas, Manasses, Moïse, Raphaël, Salatiel et Zorobabel, Isaac est toujours très en faveur et a prénommé plus d'une douzaine d'enfants, suivi d'assez près par son père Jacob. De deux jumeaux, les époux Harlau-Valin feront, en 1590, un Abraham et un Jacob.

(1) Laurent Fené, baptisé à St-Antoine le 10 janvier 1556, était fils de Jean Fené (décédé deux mois après, le 14 avril) et de Louise de Palmier. Il épousa successivement : 1^o Nicole le Caron, d'où Jean, né 20 mars 1580 ; 2^o Jeanne Piquemon, d'où Jacques (mars 1591) ; 3^o Antoinette Broutin, qui ne lui donna pas d'enfant ; 4^o Susanne Bourdon-le Féron, dont il eut, le 26 janvier 1606, une fille posthume, Louise. Il fut receveur des tailles 1584-1596 et conseiller du roi et Président en l'Election de Compiègne de 1596 à sa mort. (Seule, sa fille posthume, semble-t-il, lui survécut ; elle devait épouser, par contrat du 21 janvier 1621, Jérôme le Caron, seigneur de Brissocourt, avocat au Parlement, fils de Jean, prévôt forain et de Blanche du Chastel).

Il vaudrait la peine de refeuilleter les registres GG 1 et 2 de Saint-Jacques afin de relever combien de fois Laurent Fené y est mentionné comme parrain de 1575 à 1591 inclus ; il n'est pas douteux qu'on soit obligé d'augmenter sensiblement le nombre de ses filleuls.

Les souvenirs glorieux de l'histoire fournissent des Hannibal, des César, des Charlemagne et *Marc-Antoine Desormeaux*, évidemment féru d'histoire romaine, appelle son premier né *Marc-Aurèle*, le 18 janvier 1578 (1).

La mythologie grecque, ressuscitée par la Renaissance, a nommé *Talie* Pauchet-Plateau, en 1589.

Parmi les noms chrétiens, on retrouve des saints qu'on ne fête plus guère de nos jours : Avoye, Aignan, Appoline, Arnoul, Bertin, Cléophas, Côme, Euphémie, Fiacre, Gond, Rigobert et Thimotée, et d'autres qui n'ont peut-être jamais été fêtés :

Amandis Bernier-Bourdon, 4 juin 1559.

Amos de Lucheux-Gaie, 2 nov. 1570.

Anstacq Potier-Charmolue, mars 1561.

Avertin Lautriez-Leroy, 4 fév. 1570.

Canra Dulong-Avisard, 25 sept. 1567. Doit-on traduire par Conrad ?

Cintron, femme de Jacques de Surmay, 12 février 1555 (voir Sainctron).

Colombe Chevalier-Dutemple, 11 janvier 1580.

Dyot ou Guio, v. Solas ou Soulas-Manche, 1556-1571.

Lardin Ysin, 8 janvier 1555.

Leonoire Barbier-Sabbat, 12 sept. 1568. C'est Eléonore ?

Melchior du Berne-Petit, 21 déc. 1592.

Melchior Pastor-Portebled, 7 janv. 1556.

Morgan de Bail-Caron (ou de Bay du Bos), 17 mars 1579.

Orienne Fillion, mar. 10 janvier 1568.

Principe Egret-Baron, 25 sept. 1595.

Sainctron Morlière-Lefebvre, 18 octobre 1565 (v. Cintron).

Annesse (sans doute Agnès), et Ennechon, petite Anne ; comme Mahuette et Quesine doivent être les diminutifs féminins de Mathieu et de Nicaise.

(1) Le scribe a omis, dans l'acte, le nom du père, Desormeaux ; mais la mère, étant Barbe Durand, il faut rétablir ici le mot omis, cf. autres enfants de ces deux époux.

Enfin, dans Arragonne, il faut retrouver Ragedonde. (1)

Il est difficile de garantir l'orthographe de beaucoup de ces noms ; ils sont transcrits ici tels qu'on a pu les lire et les recherches d'identification n'ont pas été faites ; un chercheur patient trouverait peut-être là matière à un curieux travail.

Si on rencontre souvent le prénom Jean, on ne voit guère qu'une fois *Jean-Baptiste* (de Lucheux-Baron), le 8 nov. 1566. D'ailleurs à part Marc-Aurèle et Tristan-Honnorat, les doubles noms sont inexistants.

Enfin les vertus théologiques sont représentées par Charité Patard-Delacourt, 3 sept. 1588.

Conversions. — Deux païens entrèrent alors dans le giron de l'église : un *pove Egiptien*, dont malheureusement on ignore le nom, reçut l'eau sainte du baptême, le 10 décembre 1581. Martin Blandin, paroissien de Saint-Antoine fut son parrain et lui donna son prénom ; et un *Maure* fut baptisé en 1593, à la requête de noble homme Me Martin le Caron, président des Elus, qui, semble-t-il, lui donna son prénom de Martin, mais les parrains du néophyte furent Gilles Charmolue et Anne le Caron, la marraine Blanche Néret, femme dudit Martin le Caron. (2)

Familles nombreuses

Au tableau d'honneur des familles nombreuses doivent figurer en tête Jean Charpentier, le jeune, apothicaire, et Susanne Coffin, dont douze enfants sont inscrits sur les registres de Saint-Antoine, de 1554 à 1575. Mais il faut leur en ajouter deux autres, nés antérieurement à 1554 (3), ce qui porte en réalité à quatorze au moins le nombre de leurs enfants.

(1) Cf. 1572 sept. où Ragedonde Lejeune, femme d'Antoine Langlet, est appelée Aragonne.

(2) GG 51, fol. 57.

(3) Jean Charpentier et François Charpentier. Le premier, marié à Françoise Courtois, donne pour parrain et marraine à ses deux aînés (1576-1578) Suzanne Coffin (sa mère) et Jean Charpentier (son père) ; ce Jean Charpentier,

Parmi eux se trouve *Arthus Charpentier*, baptisé le 10 mars 1564, qui deviendra *Curé de Saint-Jacques* et dont il a été parlé au cours de l'étude faite sur cette paroisse.

Viennent ensuite Gabriel le Comte, chaussetier, qui, de Jeanne de Revel (2) eut *treize enfants* (1565-1583).

Puis, avec *douze enfants*, cinq ménages :

- 1 Mathieu Deguincourt et Blanche Boucher (1581-1603).
- 2 Martin Le Caron, Elu, puis Président des Elus, et Radegonde Loisel (1565-1586).
- 3 Thomas Langlois ou Lenglet et Marie Dulong (1592-1610).
- 4 Helie Martin et Susanne Bableu (1589-1605).
- 5 Pierre Pesart ou Peza et Jeanne Demaussié (1577-1595).

Suivent avec *onze enfants* treize ménages :

- 1 Raoul Bleuet, notaire, et Marie Crin (1568-1588).
- 2 Prosper Bomblet et Susanne Guérin (1575-1593).
- 3 Guillaume Degand et Françoise Aubry (1565-1584).
- 4 Nicaise De Sacy et Françoise Poulletier (1592-1609).
- 5 Simon Godart et Jacqueline de Labruière (1571-1591).
- 6 Olivier Lefebvre et Gillon Prévost (1586-1603).
- 7 Pierre Legrand, apothicaire, et Gillette Carrière (1571-1593).
- 8 Jean Lejeune, drapier, et Anne Muldrac (1559-1582).
- 9 Jean Lemire, maréchal, et Jeanne de Labruière (1581-1605).
- 10 Robert Marot et Marie Pinet (1586-1608).

sergent, est dit fils de M^e Jean Charpentier, apothicaire, à son décès, le 24 février 1587. Françoise Charpentier, femme de Clément Dequen, prend également pour parrain de son aîné Jean Charpentier, père grand.

(2) On a cru devoir comprendre un enfant né en 1583 dont la femme est appelée Jeanne Saget, en identifiant cette Jeanne Saget avec Jeanne de Revel ; d'autant qu'une Christine Saget est déjà marraine d'un de leurs enfants 1567.

- 11 Charles Martin, receveur des tailles, et Geneviève Sanson (1598-1610).
 12 Jacques Mouflaine et Marie Guérin (1591-1609).
 13 Charles Olivier, maréchal (?), et Jeanne Legrand (1586-1604).

On peut compter en outre :

11	familles	de	10	enfants
29	—	de	9	—
42	—	de	8	—
61	—	de	7	—
87	—	de	6	—

Cette statistique est au-dessous de la vérité, car, en arrêtant les recherches à 1610, on ne peut avoir au complet une certaine quantité de familles qui ont continué à s'accroître au-delà de cette date. Ainsi les époux Martin-Sanson, qui figurent au tableau précédent avec onze enfants, de 1598 à 1610, en ont eu, de 1610 à 1617, six autres. Ils eurent donc en réalité *dix-sept enfants* en *vingt ans* et il serait juste de les faire passer au premier rang.

D'autre part, si on voulait faire entrer en ligne les familles constituées par deux lits différents, on trouverait encore dans la paroisse Saint-Antoine 2 familles de 13 enfants, 6 de 11, une bonne douzaine de 6 à 10.

Enfin, certains ménages, avant de s'établir sur la paroisse Saint-Antoine ont habité un certain nombre d'années sur Saint-Jacques ou sur une autre paroisse ; d'autres y sont allés résider par la suite ; enfin, quelques-uns faisaient baptiser leurs enfants tantôt en une église, tantôt en l'autre. Il y a donc lieu de regrouper ces familles autant que possible en ajoutant les enfants nés à Saint-Antoine à ceux nés à Saint-Jacques, ces derniers ne constituant, dans notre précédente étude, qu'une famille incomplète.

Ainsi Jacques Sergent, marchand, et Simone Chirot, qui ont eu à Saint-Jacques 8 enfants en ont 8 à Saint-Antoine, ce qui leur fait *seize enfants* (1584-1607).

Claude Coulliau et Catherine Bouquery, 1 à Saint-Jacques et 13 à Saint-Antoine, ensemble 14.

Philippe Lefebvre et Anne Cailleux, 2 à Saint-Jacques et 12 à Saint-Antoine, ensemble 14.

Jacques du Feu, sergent au Châtelet et Marie de Saint-Pol, 1 + 12 = 13.

Il faut rendre aux neuf familles suivantes leurs *douze enfants* :

Laurent Diée, cordonnier, et Simonne Brenet, au lieu de 8.

Clément Dromart, sergent royal, et Susanne de Bailon, au lieu de 5.

Luc Egret et Antoinette Soret, au lieu de 4.

Jean Griseau et Jeanne Lescot, au lieu de 4.

Adrien Hagnet et Nicole Buisson, au lieu de 2.

Jérôme le Caron, sgr. de Chantereine, garde-marteau de la forêt de Cuise, et Antoinette Baiart, au lieu de 3, et pour ceux-ci il faudrait encore tenir compte des enfants nés entre 1565, date de leur mariage, et 1575, date des premiers actes conservés à Saint-Jacques : c'est sans doute 3 ou 4 enfants qu'il faudrait ajouter. (1)

Robert Lefebvre et Péronne Gavori, au lieu de 6.
Nicaise Picard, valet de chambre de M. le Duc, lieutenant du Capitaine de Compiègne, et Elisabeth Baiart, au lieu de 10.

Laurent Saget et Louise du Cugnet, au lieu de 10.

On doit également rétablir les familles suivantes à *onze* enfants :

Léon Charmolue, et Ragedonde Poulletier, au lieu de	8
Claude de Lachelle et Barbe Davenne	— 10
Pierre de Vendosme et Blanche Caignet	— 3
Antoine Dollé et Antoinette Leduc	— 5
Jean Dollé et Susanne Bleuet	— 3
Jean Dulong et Françoise Guerin	— 1

(1) On leur connaît un fils et héritier, Gabriel, qui fut Sr de Chanteraine et ne figure pas dans les registres (archive M^e Tessier, notaire. (Maximilien Copin, 1623).

Florent Ferré et Antoinette Poulletier	—	8
Jacques Lalemant et Simone Duquesnoy	—	10
Noël Lefebvre et Antoinette Courtois	—	9
Pierre Levesque et Simone Boullé	—	8
Charles Loisel et Susanne Fené	—	4
Jean Palette et Louise Julian	—	10

Enfin *quatorze familles* ayant eu à Saint-Jacques de 1 à 9 enfants, doivent prendre rang parmi celles de *dix enfants*.

En faisant ainsi le rapprochement des deux principales paroisses de Compiègne, on a une physionomie plus exacte de la population de la ville. Pour être tout à fait complet, il y aurait lieu de rattacher aussi la petite paroisse de l'abbaye de Saint-Corneille : *le Crucifix*, fort peu importante du reste, puisque seuls quelques privilégiés, notamment les familles des huit barons fiefés, en faisaient partie; précisément un exemple justifiera cette remarque : Samson du Feu, greffier de la Forêt de Laigue, qui figure avec Marie Desrainé à la statistique dans le groupe anonyme des familles de *dix* enfants, s'étant remarié (1601) avec Anne, fille de Gilles Martin, l'un des huit fiefés de Saint-Corneille (1), fit baptiser au Crucifix les onze enfants issus de sa seconde femme. Il eut donc, de ses deux mariages, *vingt et un enfants* de 1585 à 1623.

(1) S^r du fief de Lihus.

B. — MARIAGES

Années	Folios	En GG 51	Observations
1554	120 v°	22	commence à la St-Jean.
1555	120 v°	29	
1556	121	22	
1557-58	121 v°	38	lacune 4 mai-4 novemb. et du 8 nov. jq. 24 avr.
1558	121 v°	16	de Pâques au 12 mai.
1558	122	37	du 12 juin.
1559	122 v°	16	de janvier à avril.
1560-1	123	39	de septembre 1560 à Pâques 1561.
1561	124	6 =	225 du 9 au 29 novembre.
En GG 52			
1564	65	23	du 1 ^{er} avril 1564.
1565	66	23	
1566	67	5 =	51 jusqu'au 5 mai.
En GG 53			
1568	69	39	
1569	70 v°	8	janv. et fév. seulement. du 20 mars au 2 déc.
1570	71	21	
1571	72	28	du 4 mai au 10 septemb.
1572	74	16	
1573	—	—	déficit.
1574	75	2	janvier 18 et 24.
1575	77	9	30 mai - 18 juillet.
1576	77 v°	1 =	124 25 juillet.
En GG 54			
1579	79	14 =	14 13 sept. - 28 novembre.
En GG 55 (Mariages, Bans et Fiançailles)			
1585	1	11	commence au 1 ^{er} octob.
1586	2	44	
1587	5	9	jusqu'au 13 avril (doit manquer 1 feuillet).
1588	7	27	commence 1 ^{er} février.
1589	12	12	très incomplet.
1590	15	20 =	123 jusqu'au 26 juin.

A l'autre bout du Registre faisant suite aux Décès :

Années	Folios	Mariages	
1593	25	23	commence au 2 mai.
1594	27	20	
1595	28	37	
1596	31	33	
1597	34	51	
1598	39	39	dont 1 acte de fiançailles
1599	42	21	— 1 — incomplet.
1600	44	12	
1601	45	16	
1602	47	30	dont 1 acte de fiançailles
1603	50	20	
1604	52	28	
1605	54	25	
1606	57	27	
1607	61	21	
1608	63	20	
1609	67	31	
1610	72	4	jq. 13 février.
1611	73	28	
1612	79	20	
1613	83	18	— 524 jq. 23 septembre, p. 85.

Il n'est pas possible, étant donnée l'irrégularité avec laquelle ont été tenus les registres de mariage, d'établir une statistique, même approximative ; il faut se contenter de présenter un tableau numérique de ce qui subsiste.

Les lacunes constatées au cours des temps prohibés par l'Eglise pour contracter mariage s'expliquent d'elles-mêmes et sont normales, mais les autres ?

En considérant ce tableau, on remarquera que les années complètes sont rares. Pourrait-on même affirmer qu'il y en ait une seule de 1558 à 1590 ? Plusieurs années font totalement défaut. Le curé Perrin, au xvii^e siècle écrit en fin du registre n^o 54 (fol. 79 v^o) : « la poursuite se trouve dans un grand livre à xxij feuillets, où j'ai fait la remain de l'entresuite de plusieurs registres » ; malheureusement ce « remain de l'entresuite » ne nous a pas été conservé et le déficit reste entier de 1580 à 1585.

A partir du 1^{er} octobre 1585, jour de l'ouverture du registre n^o 55, par le curé Turlin, l'ordre semble renaître ; on constate pourtant encore de nombreuses lacunes de 1587 à 1593. La régularité s'affirme enfin de 1593 à 1613, exception faite toutefois pour 1610.

On peut estimer que le nombre des mariages oscillait annuellement entre 30 et 40 ; l'année 1597 s'élevant à 51.

Quant à la rédaction des plus anciens actes conservés, elle est réduite à sa plus simple expression ; ils sont ainsi libellés :

Le xxvj de juingt [1554] ce maria en lad. église Thomas Cardon et Anthoinette Bonnet.

En 1558, on néglige même les dates : aucune entre le 12 juin et le premier lundi de novembre. Il reste une simple liste : *un tel avec une telle*, et encore oublie-t-on quelquefois jusqu'au nom de la mariée ! Et ainsi jusqu'en 1561.

A partir de 1564, légère amélioration. L'origine des mariés est indiquée le plus souvent. On peut lire, par exemple : *Le dimanche xxiiije dud. moys [avril] aud. an ce sont marié loys pelletier et jehanne lestrillard. — jehan pelletier, avoye pinneret. — nicolas salmon et laurence bourdon, tous de cette paroisse.*

Le 5 février 1564/5 est célébré à Crépy (Sainte-Agathe), le mariage d'Adrian Maresse, paroissien de Saint-Antoine (G G 54).

Pendant la période de 1568 à 1570, il n'est plus question de l'origine des mariés, mais apparaissent des mentions de dispenses de Rome. « *Raoul Grousset, escuier, sieur du Fresne et Orienne Fillon, avec dispense du Pape, du iiij^e degré* (G G 55, fol. 71). A Nicolas Masse et Radegonde Louvet est accordée même dispense du pape et la « *fulmination de l'évesque, tous les deux aux quatriemes degrez* ». Le 30 juillet 1571, Simon Louvet et Radegonde de Sains sont mariés suivant la *dispense de nostre sire père, le Pape*

et fulminées par mons. l'Official de Soissons, ladite dispense du troisieme degré.

De 1572 à 1576, le désordre s'accroît, on mêle les baptêmes et les mariages ; c'est le désarroi complet, reflet des guerres de religion.

Le registre GG 55, ouvert le 29 septembre 1585, groupe fiançailles et mariages. A première vue, on dirait plutôt un livre de compte qu'un livre d'état-civil. Le curé relate la date du mariage, le nom des conjoints, il inscrit soigneusement les sommes qu'il a reçues pour ses *droictz* ou pour *les bans*. Ces droits varient sans doute selon l'apparat des cérémonies, ils s'élèvent à dix sous, douze sous, quatorze sous six deniers, quinze sous. Parfois, la mention *nil* ou *donnés* (25 janvier 1586) témoigne que le curé a abandonné ses droits. Déjà, les 26 et 27 août 1571, on pouvait lire à la fin de quatre actes le mot *debet*, effacé après coup. Le mot rayé signifiait que les droits dus au curé avaient été acquittés par les époux.

Malheureusement, rien n'est stable ; les comptes disparaissent en mai 1586, et l'état-civil tend à s'améliorer. Le scribe éprouve le désir de spécifier que Jean Merlu est le *neveu de Me Nicole Potier*, que Me Claude Crin est *avocat*, que Marguerite le Caron est fille de Me Martin le Caron, *président en ceste ville* (1588) et reprend soin d'indiquer l'origine des époux.

Mais le mélange des bans, des fiançailles et des mariages, cause une certaine confusion, accentuée encore par l'inscription de baptêmes et de décès, intercalés là par erreur.

A partir du 16 février 1588, les actes, quoiqu'encore succincts, deviennent plus intéressants ; on y voit mentionnés les noms des témoins et quelques indications de parenté ou de métier ; ils relatent la publication des bans. On peut même apprendre que les époux Langlet-Lejeune sont âgés de cinquante à soixante ans.

Le 29 novembre 1589, commence une série d'actes rédigés en latin, coupée de quelques actes en français jusqu'au cours de l'an 1590.

Le curé Turlin est mort, c'est l'occasion de nouveaux changements et la rédaction des actes redevient des plus laconiques : dates et noms des mariés (1593-1605). Ensuite réapparaissent quelques parentés, professions, dispenses, les trois témoins qui viennent renforcer la validité du mariage.

Défense étant faite de se marier durant le Carême, on n'est pas surpris de voir les cérémonies se multiplier au cours des jours qui précèdent immédiatement ce temps prohibé. Ainsi Pâques, en 1608, tombant le 27 mars, aucun mariage n'est célébré du 12 février au 4 mai, mais sept mariages sont contractés, au début de février.

Le jour du dimanche est fréquemment choisi pour les cérémonies de mariages, ex. : 10 sept. 1570, 6 mai, 12, 19 août 1571, 4 mai 1572, etc..

Il arrive que le curé inscrive sur son registre qu'un de ses paroissiens s'est marié dans une autre paroisse (1).

Quelle utilité peut-on tirer de ces actes de mariages, si incomplets et si concis ?

Tout d'abord, ils font apparaître qu'une certaine quantité d'actes de baptême nous manquent ; par exemple :

Les époux Dirmant-Boucry sont mariés en 1555 ; leur premier enfant connu est baptisé en 1568, il faut donc déduire que pendant 13 ans, ils ont dû habiter une autre paroisse (peut-être Saint-Jacques, dont les actes, on se souvient, ne remontent pas antérieurement à 1575). De même pour les époux Dury-Mousnier, mariés en cette même année 1555, dont le premier enfant connu à Saint-Antoine est de 1564, neuf ans après. Les époux Grandhomme-Boulenger, mariés en 1556, enfant en 1567 (onze ans après). Enfin Pierre

(1) Fouquaire-Debuire, à Saint-Jacques, en 1575.

Olivier et Christine de Lucheulx, mariés en 1558, n'ont un enfant qu'en 1574, seize ans après.

Ces actes ont donc, rien que par leur date, une importance généalogique, et ils permettent de se faire une idée approximative du nombre des enfants restés inconnus, faute de textes.

Ils permettent aussi, en recherchant les actes de naissance des conjoints, de savoir, pour quelques-uns du moins, l'âge qu'ils pouvaient avoir au jour de leur mariage.

Voici quelques recherches faites pour des jeunes filles mariées en 1609 :

Marie le Caron, mariée à Jacques Desprez, 15 ans 7 mois 16 jours.

Marie Bontemps, mariée à Jacques Motel, 18 ans 1 mois 5 jours.

Anne Charmolue, mariée à Laurent Demarseille, 18 ans 3 mois 1 jour.

Marie Motel, mariée à Jean de Pronnay, 23 ans 8 mois.

En 1610 :

Antoinette Midi, mariée à Nicolas Dubois, 13 ans 2 mois 2 jours.

Geneviève Coffin, mariée à Antoine le Caron, 26 ans 1 mois 10 jours. — Le marié, lui, Antoine le Caron, n'avait que 20 ans 9 mois 11 jours.

En 1611 :

Marie Loisel, mariée à Jean Coustant, 15 ans 4 mois environ 25 jours.

Barbe Cambronne, mariée à Jean Plateau, 17 ans 9 mois 3 jours.

Anne Carmoie, mariée à Antoine Debilly, 19 ans 4 mois 28 jours.

Marie Dulong, mariée à Gabriel Journal, 16 ans 3 mois.

En 1612 :

Marguerite de Hénault, mariée à François Labbé,
25 ans 8 mois.

Marie Dollé, mariée à Antoine Personne, 15 ans
7 mois 20 jours.

Quant aux jeunes gens :

Sébastien Allart, épouse Noële Charpentier, à l'âge
de 20 ans environ.

Josias Picart épouse Antoinette Degrand à l'âge
de 20 ans 11 mois. (Sa femme est âgée de 15 ans
et 5 mois).

En 1613 :

Thomas Desbœufs épouse Anné Pigné à l'âge de
20 ans 10 mois.

Jean Dulong épouse Christine Gallois à l'âge de
20 ans 6 mois.

Ces quelques coups de sonde, sans permettre d'établir
une loi, montrent néanmoins qu'au début du xvii^e siècle,
on se mariait plus jeune que de nos jours. Sur
cinq garçons pris au hasard, aucun n'attend 21 ans.
Sur treize filles également prises au hasard, trois
dépassent 20 ans (26, 25, 23), 9 sont entre 15 et 20, la
treizième n'a guère plus de 13 ans.

C. — FIANÇAILLES

En GG 55. fol. 19

1596	p.	19	—	38	du 18 juillet.
1597	—	22	—	52	
1598	—	28	—	42	2 actes de mariage intercalés dans les fiançailles.
1599	—	31	—	22	
1600	—	33	—	17	2 — id. —
1601	—	35	—	24	
1602	—	37	—	36	
1603	—	41	—	24	
1604	—	43	—	20	

275

On n'a conservé mémoire des fiançailles que pour les années 1596 à 1604, soit 8 ans : en tout 275 actes. Ce registre offre peu d'intérêt. On peut toutefois l'interroger sur le temps que duraient alors les fiançailles, qui, bien entendu, tout comme maintenant, dépendait de circonstances diverses. C'est une raison exceptionnelle qui a fait attendre des fiancés près d'un an : 13 nov. 1596-30 octobre 1597 (1) ; généralement le temps des fiançailles variait de 9 jours à 65 jours ; en gros, d'une semaine à deux mois.

Sur 28 cas, où il a été possible de rapprocher les dates des fiançailles de celles des mariages, on a constaté les écarts suivants : 21 de 9 à 32 jours ; 6 de 42 à 65 jours ; 1 de 11 mois et demi.

Il est d'ailleurs utile, en considérant le peu de durée des fiançailles, de se souvenir qu'il est question ici de la cérémonie officielle des fiançailles, qui se célébrait après une cour plus ou moins longue, et que, dans une petite ville comme Compiègne, l'enquête sur la moralité et la situation des familles devait être, la plupart du temps, quasi nulle : tout était de notoriété publique.

(1) Lecocq-Leconte.

D. — DÉCÈS

En GG 51

Années	fol.	Hcm	Fem.	Enf.	J. G.	J. F.	Totaux	bouts de l'an
1554	84 v°	12	+	6			= 18	de St-Jean au 3 déc.
1555	85	12	+	9		1	= 22	dont 3 étrangers
1556	85	15	+	16			= 31	(Cour).
1557	85 v°	50		39			= 89	5 maris et femmes; plusieurs étrangers à Compiègne.
1558	86 v°						= 94 + 18	— id. —
1559	89 v°	15		10		5	= 30 + 8	— id. —
1560	90 v°	14		12		1 5	= 32	
1561	91 v°	3		9		1 3	= 16 = 332 + 26	après 22 juil. 1 seul en septembre 11.
déficit								

En GG 52

1564	1	6	10	42	1	2	= 61	
1565	4	7	15	43	2	2	= 69	
1566	7	11	6	17		1	= 35 = 165 + 26	jq. 20 avril, fol. 8 v°.

En GG 53

1566	79	18	13	18	4	2	= 55	du 7 août.
1567	81	4	6	3		1	= 14	jusqu'au 26 avril.
déficit								feuilletés déchirés.
1571	82	15	15	34		8 (1)	= 72	(1) peut-être 4 vieill- les filles ?
1572	84	10	18	21		1	= 50 = 191	termine au 86. 3 act. de sept. à déc.
déficit								

En GG 55

1585	p. 1	5	5	5			= 15	commence en octobre 1585.
1586	2	23	18	33			= 74	
1587	8	42	41	8	6	3	= 100	1 seul acte depuis le 23 septembre.
1588	17	8	11		1	1	= 21	Rien du 22 août au 17 sept. ; dernier acte le 23 sept.
1589	19	25	19		1	3	= 48	mars et av., 8 actes.
1590	22	5	4				= 9	1 seul du 13 mai.
1591	23	1					= 1 = 267	
							= 956	

Mêmes observations que pour les mariages : déficits partiels, déficits complets pour certaines années, désordres fréquents, imprécisions. Comment identifier, par exemple, parmi les défunts, *le maréchal de la rue de Paris, la femme du grand Laurent de Saint-Ladre, l'enfant des Rats, le grand charon, l'enfant au fils de Massette, l'enfant de la dame de l'Ange, le muet de la rue des Leu ?*

Là encore, aucune statistique véritable n'est possible. On a tenu néanmoins à condenser, sous forme de tableau, ce qui nous a été conservé de 1554 à 1591, en groupant les trépassés en diverses catégories : hommes, femmes, enfants, jeunes gens, jeunes filles, bien que souvent la distinction ait été malaisée entre les jeunes filles et les vieilles femmes, faute de précisions. Cela permet malgré tout certaines constatations.

Une chose, tout d'abord, frappe la vue : c'est que les décès d'enfants n'étaient pas enregistrés antérieurement à 1564, à de très rares exceptions près.

On constate ensuite que la mortalité a été grande au cours des années 1557 et 1558, 1566 (1) et 1587, avec les nombres respectifs de 89, 94, 90, 100 décès.

Et même si l'on tient compte de l'importante lacune qui va de septembre 1589 à mars 1590, embrassant près du tiers de la première année, il convient de ranger 1589 parmi les années néfastes.

Viennent ensuite 1564, 1565, 1571, 1586 avec une moyenne d'environ 70 à 75 décès, alors que le nombre annuel des décès ne semble pas devoir, en temps normal, être estimé au-delà de 30 à 50.

Les causes de ces mortalités excessives doivent être recherchées dans les épidémies.

Juillet-Août 1589. Le dépouillement des registres a fait apparaître en effet la contagion de 1589 : *le 13 juillet trepassa Marie, jeune fille preste à marier, fille de Jean Louriez, de la peste; quatre jours après on enterre la mère et douze jours après le père.* On

(1) On n'a rien trouvé qui explique la cause de la grande mortalité de 1566.

compte 16 décès entre le 13 et le 31 juillet. Même proportion pour le mois d'août. On voit défiler toutes les professions. *Mons. Féron, recepveur des tailles, paroissien de S. Jacques, Marie Boulenger, de la suite de Marie Crin, Pierre Charmolue, sergent, la femme Jehan Gueule, fille du brave chaustiez, la veuve Gardin, Nicolas Nepveu, Me du Chapron, la fille Cappron, femme du fils de Plateau, plus la fille aînée de Mons. l'esleu Baiar, plus la femme de Nicolas Nepveu... laquelle trespassa à cimeliter, Me Bastien... cler[c] de S. Antoine et... trois heures après... mesire Pierre Pojar, soudiacre de lad. église et aultres plusieurs desquelz ne povôis savoir les noms.*

En lisant ces lignes écrites sous l'accablement du fléau, on se rend compte du désarroi, de l'effroi, voire du découragement, de gens submergés par cette vague de mort... on n'avait même plus le temps de s'enquérir des noms !...

L'épidémie fait fureur du 13 juillet au 14 août 1589.

En 1564, déjà, il est fait mention de la peste ; mais l'épidémie n'est pas caractérisée ; il s'agit, semble-t-il, d'un cas isolé, même douteux. On lit, entre le 16 et le 20 octobre : *est décédée de la peste comme l'on disoit, Jehanne Gendery, en son vivant vefve de feuz Mahieu Bleuet, en premières nopces et de Flourens Nêret en seconde, et fut inhumée à cemitière Saint-Jacques.*

On *disait* que c'était la peste ; on la supposait, mais on n'en était pas très sûr.

Les mots contagion, épidémie, peste, ne sont pas prononcés au cours de l'année 1587 ; mais la lecture des textes les fait deviner. Un fléau décima alors toute la haute société de la ville :

Le lieutenant du bailli, Antoine le Féron, décédé le 17 juillet ; le 3 août, Madame la prévôte foraine trépassa à trois heures ; Madame la prévôte de la ville à neuf heures du soir ; Jacques de Bugnié, prévôt de l'Exemption de Pierrefonds, le 13 juin ; le lieutenant

de la forêt; Pierre de Lucheux, le 9 novembre; sa femme l'avait précédé le 10 octobre; la femme du Président des Elus, Martin le Caron, est enterrée le 1^{er} septembre; l'Elu, Hugue le Caron, le jour des Rameaux. Le contrôleur du magasin à sel, Claude de Heriault, perd sa femme le 21 avril, son fils, Raoul, âgé de vingt ans, le 25 octobre; le grenetier Simon Desraigne, meurt le 27 février; le 16 mai, c'est M. Bourdon, héraut d'armes; le 25 avril, le procureur Jean Baiart, etc., sans parler des notables commerçants, voilà bien toute une ville en deuil!

Si la *Cour* amenait avec elle la prospérité dans la ville où elle venait séjourner, elle était souvent, par contre, cause d'une plus grande mortalité. L'affluence considérable provoquait, avec l'entassement, une hygiène trop souvent défectueuse; une ville surpeuplée, si elle voit augmenter le nombre de ses naissances, peut aussi constater celui de ses décès.

En 1554 (août-septembre) viennent terminer leurs jours à Compiègne: Antoine de Latour, serviteur d'un aumônier de la Reine; Guillaume de Savary, archer de la Garde du Roi (1); L. Beugné, scellier parisien suivant la Cour, et un Italien, Messire Faustine Asisien, natif de Siemie.

Pendant l'été 1557, François, fourrier du Cardinal de Guise; Regnault, «nèveu de Mons. le fourrier du roy de Navarre», nommé Bucquedecon; Jean Godart, receveur de Rennes; Gillette David, native de Blois, «fruytière suivant la Cour», et une femme vivendière dont le nom est resté en blanc.

L'année suivante, 1558, s'en prend aux soldats; le 26 août sont enterrés au cimetière Saint-Antoine plusieurs gentilshommes: l'un nommé Hardencourt, du pays de Normandie, deux autres du pays d'Auvergne: Antoine Garet et François de Ligondès, ce dernier de la Garde du Roi-Dauphin. Le 4 novembre meurt un Ecossais, logé aux Gourneaux.

Les civils ne sont pas épargnés: le 22 août tré-

(1) Né à Amblainville-en-Beauvaisis.

passé un homme de Cour, « officier sùs le roy de Navarre », et le 10 novembre, une femme de Cour, logée en la maison M. de Braine, nommée Jeanne. Cinq jours après, on conduit au cymetière la femme d'un Suisse; le 20, un « palfenier de feu Mons. de Rouffay (?) et en décembre la fille Servais, « mariée à un boucher de Court »...

Mortalité infantile. — Les années 1564, 65, 71 et 1586 ont été particulièrement funestes aux enfants.

En 1586, la moitié environ de la totalité des décès est fournie par les enfants, 33 exactement sur 74; en 1571 également, 34 sur 72; et rien que de mi-avril à fin mai de cette année, il en est mort 17. En 1565, les enfants fournissent les deux tiers de la mortalité totale, en en 1564, les trois quarts.

*
**

Quelques faits divers

A côté des morts naturelles, sont signalées quelques morts violentes, malheureusement sans commentaires la plupart du temps.

Le 11 juillet 1558 on célèbre un service pour Adrien Lévesque, apothicaire, enterré le 9 à Saint-Jacques, qui, disait-on, avait été tué d'un coup de pistolet par un nommé Martin Caron. Il était décédé le 8.

L'année suivante, Jacques de Labruyère est tué en revenant du pèlerinage de Saintines, le jour de la Saint Jean, et le onze août, un jeune marié, Jean Bordelet, est « homicidé ».

Au mois de mai 1560 est également « homicidé », au village de « Marquéglise (1) » Adrien Mathieu, autrement dit « le Prince », qui succombe à Ressons-sur-Matz et est « admené, tout mort, à Compiègne ». Il est enterré en l'église Saint-Jacques, mais on célé-

(1) Marquetéglise.

bre deux services à Saint-Antoine, sa paroisse. Le 13 juillet, Laurent Charmolue, « jeune fils à marier » de feu Simon Charmolue est « homicidé ». On dit que l'auteur du meurtre est un autre « jeune fils à marier », Martin le Theullier. Faut-il songer ici à une rivalité d'amour ?

Un « aventurier » de Provence, blessé à La Joiette (2), vient mourir sur la paroisse (G.G. 51, fol. 92).

Le 6 juillet 1565, on enterre un nommé Nicolas, tué le jour précédent, et en 1566 le serviteur du meunier de Clairoix, natif d'Annel.

Le 14 février 1567, Me Alexandre Degrand, *Italien* (3), mari de Simone Charmolue est « homicidé » à son tour et le 1^{er} octobre 1571, le boulanger Andrieu Duriez.

Les actes sont en déficit pendant une douzaine d'années ; le 25 juillet 1589 ajoute encore un nouveau tué : Jean Plateau. Au total, une dizaine de meurtres en l'espace d'une vingtaine d'années.

Il y a aussi des accidents. Le 1^{er} septembre 1557, on apporte le corps de Walerane Coffin, morte « sur l'eau » ; en juin 1560, Pierre Leblanc, *alias* Ragonet, est noyé. Une autre fois, on enterre une pauvre femme tombée sur la voie publique devant la maison Caullier (1566) ; le 25 mars 1559, c'est un « gourmet de vin » du pays d'Auzeir (Auxerre) ; le 30 octobre 1585, Isaac Fricant trépassé en éternuant.

On apprend par les registres de catholicité que plusieurs de nos concitoyens sont allés mourir loin de chez eux. Un fils du procureur Laurent Deblois meurt *aux études* à Bourges ; en octobre 1558, Florent Coffin, fils de feu Laurent Coffin, tabellion, succombe à Paris, où il était « *aux pratiques* » ; environ la mi-juillet 1560, Antoine du Ruissel va mourir « *en pais de Romanie* ». Son service est célébré à Saint-Antoine, le 2 septembre 1559.

(2) La Joye ou la Joyette, port sur l'Aisne, non loin de Soissons, extraction de pierre.

(3) Sans doute Degrand est-il la traduction de Grandi.

Par contre des « étrangers » trouvent la mort à Compiègne : on a vu le gourmet de vin, d'Auxerre ; en l'année 1566 meurt, en l'hôtel du Barillet, Thibaut Lescalier, marchand de chevaux à Douai. En 1558 et 1559, ce sont surtout des picards qui viennent finir leurs jours à Compiègne : Nicolas Descarières, des environs de Péronne, Jacques Leroy, de Bohain ; quatre femmes de Saint-Quentin ou des environs, des gens de Ham. Il faut se souvenir que Saint-Quentin et Ham avaient été prises en 1556 et qu'une foule de pauvres gens, fuyant les Espagnols, avaient dû abandonner leurs maisons et venir chercher en nos murs un refuge momentané. Plusieurs, on le voit, n'auront pu rentrer chez eux. D'autres ont du, au cours de ces années d'exil, se marier et se fixer à Compiègne où dans la région. En 1565, bien que fut signé depuis six ans le traité de Cateau-Cambrésis, Jean Allier, orfèvre de Saint-Quentin était toujours paroissien de Saint-Antoine...

Trente ans plus tard, les mêmes causes reproduisent les mêmes effets ; on est en pleine Ligue : des Français fuient des Français qui les persécutent à cause de leur foi. On enterre en 1586, une pauvre femme native d'Amiens, une autre de Remy (Toussaine Rau), Louis Martinet, de Sannois, et un notaire de Clermont, M^e Martin Rapine, qui est venu mourir chez M^e Pierre Legrand. Enfin, en 1589, un Soudart, natif de Cormon, près Fère-en-Tardenois, nommé Sébastien Bonnet, termine ce triste nécrologe.

La grande histoire se reflète et se retrouve, on le voit, dans les registres de décès.

Les guerres de religion ont aussi leur écho dans les registres de baptêmes et de mariages.

A côté des émigrés de Saint-Quentin, Ham et Amiens on y rencontre des gens d'Haramont, de Pont-l'Évêque. Soissons étant tombé aux mains des Calvinistes, le 27 septembre 1567, des catholiques traqués quittent leur cité et se réfugient dans les villes voisines. Témoin, Fiacre Dupuis, fourbisseur, *demeurant pour lors à Soissons du temps des désastres, estant de présent à*

Compiègne, fait baptiser sa fille Marguerite le 8 mars 1568 ; le parrain est un concitoyen, réfugié comme lui, Claude Boucher, sellier de Soissons.

Raoul Evrard, du village de *Baieul* épouse en l'église Saint-Antoine, le 20 janvier 1568, Maurice le Charon, du village de *Buxi [sic]*. C'est sire Antoihe Chevalier curé de Baieul, qui donne la bénédiction, à laquelle assistent sire Laurent du Pressoir, curé de Buxi et Pierre le Charon, père de la femme. Voici bien n'est-il pas vrai toute une colonie de Soissonnais (1).

Le 23 février, Bastien Petit, natif de Soissons, fait baptiser sa fille Antoinette ; et, toujours au cours de cette même année, sans doute pour la même cause d'insécurité, on baptise à Saint-Antoine des enfants de Margny, Arcy, Coudun, Attichy, Saint-Etienne.

Vingt ans plus tard, une seconde vague amène à Compiègne des paroissiens de Coudun, *par fortune des guerres* (1589), de Verberie (1590) ; en 1591, encore de Coudun « *en refuge* », de Janville, de Saint-Nicolas-de-Courson ; en 1592, de Clairoix ; en 1593, on note des réfugiés de Clairoix, Bienville, Venette, Le Meux ; et en 1596, de Bitry.

La *fortune des guerres* valut à Compiègne de recueillir en ses murs un évêque, Nicolas Fumée, lui aussi, contraint de fuir sa ville épiscopale de Beauvais, qui le trouvait d'opinions trop modérées (1591).

Mais on ne peut ici s'étendre sur les faits relatifs à cette époque désolée des guerres de religion, il faut renvoyer à l'excellent livre du baron de Bonnault sur la Ligue (2) et pour Soissons au pathétique Journal de Dom Lépaular (3), qui précise (p. 121), que « *les chanoines et le peuple de Soissons... estoient fuitifs et respars ès villes prochaines, comme Laon, Reims, Compiègne, la Ferté-Milon* ».

(1) GG 51, (39) Sans doute faut-il traduire ici Bagneux et Bieuxy villages au nord de Soissons.

(2) *Compiègne pendant la Ligue*, Comp. 1910.

(3) Ed. par la Soc. hist., archéol et scientif. de Soissons, Laon, 1862.

Services funèbres et bouts de l'an. — Le Curé Bayard ne fait mention des services que rarement. C'est sous son successeur, en juin 1558, qu'ils sont notés régulièrement.

Ils varient de 1 haute messe à 6 hautes messes « avec vigile et commendasses », plus généralement 2 ou 3 pour les grandes personnes ; pour les enfants, quand on célèbre un service, celui-ci est de une haute messe ou deux (1).

Guillaume de Crouy, tanneur, aura 5 hautes messes, vigiles et commendaces ; de même que Jacqueline Machuelle, la femme du valet de l'église, Adrien Taupin.

Pour Jacqueline de Longavesne, femme de Claude Pongé, on dira 6 hautes messes (1561).

Le service de bouts de l'an est légèrement inférieur, mais se célèbre avant l'échéance ; ainsi, Simone Murlot, veuve de l'Elu Raoul Le Féron, décédée le dimanche 6 août 1559, pour laquelle on fit convoi et service de cinq hautes messes, vigiles et commendaces, le lendemain lundi, eut, pour son bout de l'an, 4 hautes messes, vigile et commendaces ; et ce bout de l'an fut célébré le *mercredi ensuivant*, jour le Saint Laurent ! trois jours après la mort !

Charles Aubry, maréchal : 3 hautes messes ; le lendemain, sainte Madeleine (1559), service fait de quatre hautes messes... et au bout de l'an le *vendredi suivant* : 3 hautes messes.

Nicolas Salin meurt le 8 avril ; son service est célébré mi-juillet par 3 hautes messes.

Pour Pierre Lohier, de S. Ladre, décédé le 28 juin, on célèbre le service et le bout de l'an le lendemain et le surlendemain : 5 hautes messes, 2 vigiles et commendaces ; même chose pour Annette Lefort : trépassée le dimanche 10 novembre 1560, à 2 heures « de nuit », elle est inhumée le jour même et son enterrement,

(1) Fille de Jacques Thibault.

service et bout de l'an sont faits les dimanche, lundi et mardi, savoir : 4 hautes messes, etc... Voilà qui est expéditif.

Pourtant on voit des bouts de l'an célébrés après l'année écoulée. Témoin celui de Jacqueline Machuelle, femme d'Adrien Tauppin, le « valet » de l'église, qui, après avoir eu 5 hautes messes pour son service, le 15 juillet 1558, aura 3 hautes messes pour son bout de l'an, le 5 août 1559.

Des services étaient célébrés pour des défunts inhumés en d'autres églises. La femme de Pierre Guérin, boucher, est inhumée aux Cordeliers : son service a lieu le lendemain, à Saint-Antoine (21 sept. 1558).

Les corporations faisaient aussi dire des messes : les tonneliers ordonnent un service pour un de leurs membres, nommé Bleuët.

Sous le curé Lugle de La Morlière sont notées quelques fondations dont nous parlerons plus loin ; et on peut lire souvent après l'acte de décès, l'une des mentions : *messe dicte, messe basse, une messe haute, deux messes hautes*, ou le *service de trois messes*.

En général on ne va pas au-delà de trois messes, c'est un maximum ; l'usage devient à cette époque, une ou deux.

Du 9 octobre 1585 au 10 avril 1586, c'est-à-dire pendant six mois, le curé Turlin indique, à la fin de l'acte, la somme reçue par lui pour ses droits et messes. Le tarif, pour les enfants, est de 2 sous 6 deniers ; Nicolas le Caron, procureur et notaire paiera pour son fils et sa fille décédés : cinq sous (10 avril) ; pour les grandes personnes, le taux varie suivant l'importance de la cérémonie. Les gens de modeste condition payent 10 s., 12 s. 6 d., 15 s., d'autres 35 s. ou 50 s. Pour la veuve Pierre de Vendosme, Marie Lejeune, on donnera jusqu'à 4 livres 10 sous. Et les héritiers d'Isaac Fricant, de Saint-Jacques, pour un service à Saint-Antoine, verseront cent sous. Ceux de Jean Legal, avocat, pour la même cause, 50 sous.

Le curé n'était pas trop exigeant pour les mal-

heureux, car parfois on lit : *une for 'pauvre femme, nihil.* (31 mai), ou *pauvre femme chargée de trois enfants, pro ea nihil.*; *un pauvre homme en la ruelle des Loups, pro eo nihil.*

Inhumations dans l'église. — Les fidèles ont toujours regardé comme un honneur d'être inhumé dans l'église même, et les défenses faites à plusieurs reprises sont restées la plupart du temps lettre morte. Il était bien difficile, il est vrai, de refuser la sépulture dans l'église à des membres d'une famille dont des ancêtres avaient jadis fondé une chapelle en spécifiant leur volonté d'y être inhumé ainsi que leurs descendants. Mais bien d'autres, moyennant une fondation charitable obtenaient cette faveur.

Frémine de Rocquencourt, femme de Louis Jonas, en plus du service de 3 messes, donne, pour être enterrée dans l'église, 50 francs et cinq sous aux trépassés, 6 juillet 1565.

Voici la liste des 63 personnes inhumées dans l'église Saint-Antoine, dans la seconde moitié du xv^e siècle; du moins celles dont il a été conservé mention :

- 1555 M^e Antoine Broutin.
 Jeanne de Jouenne, dans le « *cueur* ».
 Antoine Charmolue, praticien, dans le « *cueur neuf* ».
 Gilles Lefebvre, dans « *le cueur neuf* ».
- 1556 Bienvenue de Béthisy, [veuve de Jean de Sains].
 M^{re} Guillaume Dolé, prêtre habitué en l'église Saint-Antoine, en la *chapelle Saint-Sébastien*.
- 1557 François, fourrier du cardinal de Guise.
 M^e Julien Godart, receveur de Rennes.
 Pierre Saget.
 M^e Michel Caruelle.
 Simone Pescheur, femme de Pierre Morel.
 Dyot Roze.
-

- 1558 Jacqueline Machuelle, femme d'André Tauppin, valet de l'église, *devant la Remembrance Notre-Dame des sept douleurs*.
François de Ligondès, écuyer, *devant le Crucifix*.
La femme de M^e Jacques du Clerc.
François Bordier, de Beaurepaire en Périgord, *devant le Crucifix*.
Une femme veuve, de Saint-Quentin.
La « feue mère de la femme » de Michel Pouillet, *dans le chœur neuf*.
Bonne Prévost, de Saint-Quentin.
- 1559 Marguerite du Clerc, veuve de Raoul Thibault.
Antoine Bourguignon, notaire, *dans le chœur neuf*.
Un enfant à Jean Filion, *dans le chœur neuf*.
Jeanne Coffin, veuve de Denis Biot.
Antoine Félon.
- 1560 Laurent Coffin, tabellion.
Pierre Desmaison, tonnelier.
Jean le Tuilier.
Jean Fillion, greffier des insinuations, *dans le chœur neuf*.
Pierre Gueudry, *dans le chœur neuf*.
Laurent, fils de Jacques Thibault, procureur.
Marie du Clerc, femme du Grenetier [Nicolas Boucher].
- 1561 Jean du Russel, *devant le Crucifix*.
Jeanne Gavoury, de Saint-Jacques.
Suzanne Baudet, femme de Nicolas Loisel.
Un jeune garçon à Michel Poulliet, *dans le chœur neuf*.
Déficit de 1561 à 1564
- 1564 Une fillette à Jacques Lagnier et Anne Petit.
André Tauppin, « vallet de céans ».
Antoine, fils de François de Saint-Paul et de Michelle Caron (*sic*) [lire Louvet].
Flouriette Magnier, veuve du maître de l'Ecu de France, auprès de son mari.
Un enfant à Jean Bayart, praticien.
-

- 1565 Fremine de Rocquencourt, femme de Louis Jonas.
 Jeanne de Henault, fille à marier.
 Un enfant à Jacques Lagnier.
- 1566 Sire Medard Lambert.
 Alexandre Baujoui.
 Christophe Semelin.
 Antoine Martin.
 Un enfant à Pierre Lavoisier.
 Crepin Delacourt.
 La mère Cornille Polio.
 La femme Bulot.
 M^e Jacques du Clerc, de la paroisse Saint-Jacques.
 Denise Oudart, femme de Claude Vivenel.
 Une fille à Martin le Caron, Elu.
 Jacques Broutin.
- 1567 François Gattegluy.
 Un fils à Antoine Martin.
 Blanche Félon, femme de Pierre Dehiencourt.
 Marguerite du Clercq, veuve de Nicolas Louvet,
 de Saint-Jacques.
 Madeleine [le] Caron, de Saint-Jacques, femme
 de Henri Deblois.
 Lacunes de 1567 à 1571 et de 1572 à 1585
- 1586 Un fils à Gilles Martin, « fiévé » de Saint-Corneille, près du « buriau ».
- 1587 Antoine Coffin, en la chapelle Notre-Dame.
 Madame la prévôte de la ville [Anne Charmolue].

Paroissiens de St-Antoine inhumés en d'autres églises

1^o à Saint-Corneille

- 1557 Gilles Filion, avocat.
 1572 Thomas le Doyen, de Choisy.
 Orienne Filion, demoiselle.

2^o à Saint-Clément

- 1566 Marie Dameri, veuve de Jean Chiro.

3^o à Saint-Jacques

- 1556 Christine Dorgny (?).
1557 Pierre Mulet, Capitaine de Compiègne.
1560 Adrien Ma[t]hieu, dit Le Prince.
1565 Marguerite de Jouengnes [veuve en prem. noces
de Jean Louvet, tabellion, et en deuxièmes
de André Le Haste, marchand].
Marguerite Despommiers, femme de Jacques
Charmolue.
Une fille à la veuve Florent Ma[t]hieu, dit le
Prince.
1586 Claude Poul[le]t.
1587 Jean Baiar, procureur.
Waleranne Huart.
1588 Anne Petit, veuve Isaac Lagnier.
1589 Pierre Charmolue, sergent.

4^o aux Cordeliers

- 1556 Marguerite Paillot, veuve Jacques Desraine (?).
1557 Mathieu de Ronssoy.
1558 La veuve Mathieu de Ronssoy.
La femme Pierre Guérin, boucher.
1560 Laurent, fils de Simon Charmolue.
1571 Pierre Morel.
1572 Un enfant à M^e Antoine Charmolue, avocat.
1587 Simon Desraine, grènetier.
Anne Paillot, femme du contrôleur [du sel] de
Hénault [Claude].
1587 Marguerite Barbare, mère de frère Boursé.

5^o aux Jacobins

- 1558 Marguerite Louvet.
La veuve Simon de La Chambre.
1560 Jean Baron, maître tonnelier.
1564 Elisabeth Roussel, femme de Jean Dubois.
1571 Jean de Vaulx.
1572 Raoul Mazier.
1586 M^e Robert Crin, [prévôt de Margny].
-

Obits et fondations. — La première fondation relevée dans les registres de décès est celle de *Jacqueline Pinte*, décédée le 14 avril 1556. Par testament, elle laisse une somme de 300 livres destinée à faire l'*ymaige d'un crucifix avecques les ymaiges de la benoiste Vierge et de Saint Jehan*. En outre une rente annuelle de 25 sous sur l'hôtel du « Limmechon » (limaçon) pour un obit à diacre et sous-diacre, chaque année, au jour de son trépas.

En 1557, *Pierre Saget* fonde un obit de 25 sous (7 septembre), et *Simone Pescheur*, femme de *Pierre Morel*, laisse 30 sous pour une messe du Saint-Sacrement à dire aux octaves de la fête (14 septembre).

En 1564, le 5 mars, *Oyen Chocquet* donne 5 s. à l'Eglise, et 2 s. 6 d. aux Trépassés.

Le 26 octobre, *Flouriette Magnier*, « la vieille hostesse de l'Escu de France (1) », lègue 40 sous de rente, à « charge de dire et célébrer, le jour de Tous-sains, à l'issue de vespre, vigilles à neuf lessons ; le lendemain, jour des Trépassés, commandasse, unne messe à notte ». Elle donne en outre 50 s. t. à la « Fabricqu »; aux trespassez 15 s.; à Nostre-Dame 10 s.; à la chapelle Saint-Cosme 15 s.; à la chapelle Saint-Eulin (?) 5 s.; à l'ostel-Dieu de Paris, 15 s.; à l'ostel-Dieu de ceste ville 15 s. »

En 1565, le curé ajoute fréquemment la mention: *a fait testament de cinq sols*. On relève les noms suivants :

La mère *Bullot* (22 janvier) ; *Elisabeth Lefebvre*, veuve *Jean Sinet*, gorlier (10 avril) ; la femme de *Jacques Sance* (25 mai).

Jeanne Mitet, veuve de *Jean Pelletier*, chambrière de *Me Jean Duclerc* (1^{er} septembre).

Jacqueline Langlois, veuve *Christophe Lemaire* (6 nov.), *Nicolas Salmon* (le 8).

(1) Peut être veuve de *Pierre de Hyencourt*, hôte de l'Ecu de F. vers 1551 (CC 43, fol. 242).

La veuve Jean Boucquery (le 22) ; Marguerite Vivenel, femme de Nicolas Carbonet.

Alexandre Baujouin (21 janv. 1556) et Christophe Semelin (5 fév.), clôturent les testaments de cinq sous, qui, sans doute nombreux, ne sont plus indiqués par la suite.

Frémine de Rocquencourt, femme de *Louis Jonas*, donne 50 francs pour être enterrée dans l'église, et cinq sous aux Trépassés (6 juillet 1565).

Jeanne de Henault, fille à marier, laisse à la Fabrique un objet d'argent pesant 4 onces (22 août).

Enfin, *Marguerite de Jouengnes*, femme en premières noces de *Jean Louvet*, tabellion, et en deuxièmes noces de *André le Haste*, marchand, est inhumée le 28 janvier 1565 en l'église Saint-Jacques, en la chapelle S. Grégoire ? où les armes de sa famille figurent encore à la clef de voûte de la première chapelle du déambulatoire, à gauche du chœur.

Elle lègue à Saint-Antoine, par testament, 30 livres tournois pour être employés à *faire une verrière au chœur neuf* ; 20 sols aux trépassés, 20 à Notre-Dame, 15 à la *confrarie S. Anthoine et aux aultres confrarie quy sont en nombre de quatre*, chacune cinq sols.

En 1566, Sire *Medart Lambert* lègue à l'église un demi-écu sol.

Marie Dameri, veuve *Jean Chiro* fonde un obit solennel à célébrer le 19 septembre, pour lequel elle constitue une rente de 60 sols sur l'Hôtel de la Croix-Blanche, devant l'église Saint-Pierre et sur deux mines de pré à Venette (28 sept.).

La femme de *Jean Bernier*, boucher, [Jeanne Bourdon], lègue à l'église 40 sous (3 oct.).

Denise Oudart, femme de *Claude Vivenel*, 52 sous à l'« euve » (l'œuvre ?) (28 oct.).

En 1567, *Madelcine Caron*, de Saint-Jacques, femme de *Henri Deblois*, donne 60 sous à S. Antoine pour

être enterrée en l'église, et fonde un obit de 50 sous (16 avril).

Après une lacune, de 1568 à 1570, la série des bienfaiteurs continue par *Jacques Thibault*, procureur, qui fonde les « *heures canonicales de la Trinité* », avec trois grand-messes, savoir: lundi, mardi et mercredi. Et pour ce faire, il assigne cent sols t. de rente sur tous ses biens pour payer le curé et « ses officiers ». En plus, il fait un don de 30 livres, à convertir en rente au denier douze, au profit du curé et de ses deux clercs pour *le salut*, qui se chante chaque jour à cinq heures (6 fév.).

Antoinette de Henault, femme de *Raoul le Caron*, greffier des Eaux et Forêts, fonde un obit de 45 sous (3 sept.).

Après quoi on perd la trace des fondations. Il faut se contenter d'apprendre que *Susanne Personne*, décédée le 8 avril 1587, a fait « testament honorable ».

En résumé, on s'est proposé de remettre ici en honneur quelques bienfaiteurs de Saint-Antoine. Les détails de leurs fondations comme les lieux d'inhumation des personnes enterrées dans l'église, serviront à l'histoire de la paroisse, tant pour les institutions charitables que pour les chapelles, les confréries, etc. L'archéologie y pourra glaner aussi quelques renseignements: le chœur neuf (1555), que l'on orne de verrières (1565); la sculpture d'un crucifix de la Vierge et de S. Jean (1556); la Remembrance N.-Dame des Sept-Douleurs.

LE CLERGÉ

JEAN BAYART

...24 juin 1554-15 mai 1558

Bien qu'on n'ait pu relever nulle part la qualification de curé de Saint-Antoine à Messire Jean Bayart, il semble qu'il faille lui accorder ce titre. C'est lui qui ouvre le registre à la Saint Jean 1554; c'est de sa main que sont écrits tous les actes: baptêmes, mariages

et décès et on voit sa signature au bas de chacune des pages. Guynemer fut de cet avis et range Bayard parmi les curés (1) ; mais il l'appelle, on ne sait pourquoi, Payard et lui donne comme date ultime juin 1556, alors qu'il était toujours en fonctions le 15 mai 1558 (2). Jean Bayard résigna, semble-t-il, sa charge et devint chanoine de S. Clément. C'est en cette qualité qu'il revint en son ancienne église tenir sur les fonts un enfant des époux Dufresne-Rousseau (3), le 2 mai 1573.

Sa famille. — On n'est guère renseigné sur sa famille : en juillet 1558 meurt *un petit enfant à Barbetto, sœur de Me Jehan Bayard* (4) ; c'est peu de savoir qu'il avait une sœur appelée Barbe. Dans le même temps vivait un autre Jean Bayard, conseiller ou procureur, marié à Jeanne Baudet, lequel eut cinq enfants de 1555 à 1564, et fut inhumé le 25 avril 1587, à Saint-Jacques. Ces cinq enfants n'étaient vraisemblablement pas les premiers, aussi les noms des parrains et marraines ne nous renseignent guère sur la famille Bayard. On y voit des Loisel, des Picart, des le Caron, ce qui montre clairement qu'elle avait des alliances parmi la meilleure société de la ville.

Les Bayard ne sont pas très anciens à Compiègne et les gens du chevalier *sans peur et sans reproche*, qui vinrent à Compiègne entre 1515 et 1518, n'y rencontrèrent sans doute par l'homonyme de leur maître. (3)

(1) *Etude sur la paroisse et l'église Saint-Antoine de Compiègne*. Soc. hist. de Comp., t. XIII, p. 120. Au cours de l'impression, nous venons de trouver dans le registre BB 22, fol. 53, la mention : Jean Baiard, *vice-gérant de Saint-Antoine* ; déjà, en 1552, Jean Bayart figure parmi les gens d'église, comme *prêtre* (SS 21, fol. 36).

(2) Dernier décès écrit de sa main GG 51 fol. 87. Guynemer n'a considéré que la date du dernier baptême inscrit par Bayard et n'a pas pris garde qu'un feuillet, manquant entre ceux numérotés 10 et 11, laisse une lacune du 25 juin 1557 au 5 juillet 1558 ; s'il avait examiné les écritures des mariages et des décès il aurait constaté aussi que le dernier acte de la main de Bayard est du 15 mai 1558.

(3) GG 53, fol. 152.

(4) GG 51, fol. 87.

(5) CC 36 fol. 98 v°, 105.

Mais en l'assemblée de Compiègne, tenue le 27 juillet 1461, qui groupa les députés des villages environnants, figure déjà un Jean Bayart, parmi les deux délégués de Vignemont (1).

Du temps du curé Bayard, on connaît deux prêtres habitués de la paroisse : Messires *Guillaume Dolé* et *Mathieu Dufresne*, qui décédèrent, le premier, le 26 octobre 1556, le second le 17 février 1557. L'organiste de Saint-Antoine, Messire *Denis de Brioul* trépassa le 2 novembre 1557, et le serviteur de l'église, *Antoine Ansenne ou Dansenne* était mort en septembre précédent (2).

Il semble donc qu'à l'arrivée du nouveau curé, le personnel de l'église était en grande partie vacant ou récemment renouvelé.

HUIN (?)

12 juin 1558-15 septembre 1561

On est bien embarrassé de donner un nom au nouveau curé. Comme son prédécesseur, il inscrit lui-même les actes et signe au bas des pages, mais la tenue du registre est moins ordonnée et moins nette que sous Bayard et sa signature est quasi-illisible. Guynemer propose : J.-B. Huin, en spécifiant que la lecture de ce nom est incertaine. Elle l'est, en effet, et nous n'osons pas proposer autre chose (3), mais nous refusons toutefois, jusqu'à plus ample informé, de lui donner le prénom de Jean-Baptiste.

Le premier acte écrit de sa main est du 12 juin 1558; le dernier du 15 septembre 1561 (4), et, en comparant les écritures, on doit lui attribuer l'obituaire placé à la fin du registre (pl. 125), dont la présentation fera l'objet d'une étude particulière.

Le sonneur de l'église était alors *Jean Bonnet* (5).

(1) BB 13, fol. 4.

(2) Il était déjà serviteur de l'église lors du baptême de son enfant (1555).

(3) Au bas de la page 15, on croit lire Evin; au bas de celle n° 16, Buin; serait-ce Guin, Dherin ou Huvin.

(4) Mariages, fol. 121; baptêmes, fol. 21 v°.

(5) Parrain le 29 octobre 1558, fol. 12.

LUGLE DE LA MORLIÈRE

1^{er} novembre 1561-24 janvier 1578

Lugle de La Morlière se présente lui-même, le 1^{er} novembre 1561, en commençant un nouveau registre et en se disant à ce temps, curé (1). Le 1^{er} mai 1566, il ouvrira un second registre se disant *humble prêtre et curé*; enfin, un troisième, en 1577. Au-dessous du titre de ce dernier et de la signature du curé se lit la mention suivante : *lesquelz ont esté fait et administréz par moy, Me Pierre de Cétoin, prestre et commis par ledit de La Morlière, curé*. Suit une signature d'une autre main où l'on peut lire : *de Settin*, avec paraphe. C'est tout ce que l'on sait du préposé aux actes d'état-civil ; mais de temps à autres, le curé consigne lui-même le nom des baptisés, quand il consent, pour honorer certaines familles, à administrer en personne le sacrement. Il lui arrive aussi d'accepter d'être parrain de certains enfants, sans qu'on puisse saisir entre eux et lui aucun lien de parenté ; ainsi donne-t-il son nom à Lugle Egret, en 1562 (2).

C'est le curé La Morlière qui remit à jour l'obituaire de sa paroisse, le 1^{er} janvier 1575, obituaire qui, on l'a vu, avait été établi par son prédécesseur sur le registre coté GG 51. Le dernier acte inscrit par lui porte la date du 24 janvier 1578.

Parmi les membres de son clergé, il faut citer :

Sire Jean Anselin, prêtre habitué de Saint-Antoine, qui fut inhumé en l'église, le 18 juin 1565 et pour lequel fut fait un « service de trois hautes messes, vigiles, commendaces et enterrement » (3).

Son successeur fut peut-être *A. Wyart*, dont on voit la signature du 30 décembre 1568 au 29 décembre 1569.

(1) GG 52.

(2) GG 52, fol. 24, 31 v^o, 38, 53.

(3) GG 52 fol. 5 v^o.

Le *valet* de l'église, *André Tauppin*, décède en 1564 ; on l'inhume dans l'église, au côté de sa femme morte environ six ans auparavant.

Les *marguillers* connus au temps de L. de La Morlière étaient :

en 1565 (18 mars, *Jean de Sains* (1).

en 1572 (5 février), *Nicolas Broutin* (2).

en 1575 (1^{er} janvier), *Simon Louvet* et *Nicolas Broutin*, et à cette même date le *receveur* de la fabrique était *Jean Leclerc*, le jeune, hôte du Barillet (3).

* *

Le 20 octobre 1578 apparaît *Me Simon Bertrand*, qui vient de la paroisse S. Jacques (4). On voit sa signature jusqu'au 16 mai 1579. Il figure le 9 décembre de la même année comme parrain de Jeanne Poullet-Romescamps (5).

On peut penser que son court séjour à Saint-Antoine fut un intérim entre Lugle de La Morlière et son successeur, dont la signature se trouve aussitôt après la sienne, le 21 mai 1579 ; pourtant il signe encore le 16 décembre 1579.

FLORENT SULFART

21 mai 1579-9 octobre 1583

Sur Florent Sulfart, qui dirigea la paroisse pendant quatre ans et demi seulement, nous ne savons rien (6).

(1) GG 52 fol. 4 v^o (décès d'un de ses enfants).

(2) GG 53 fol. 84 v^o.

(3) GG 51 fol. 136 v^o.

(4) Cf. *La paroisse Saint-Jacques de Compiègne, sous Henri III et Henri IV*, Comp. 1931 ; p. 23.

(5) Signature non pareille au nom inscrit?... GG 18 v^o. Il signe pourtant encore une fois le 16 décembre 1579.

(6) Son prénom est révélé par l'acte du 2 août 1582 où il est dit parrain de Roault-Desacy. Guynemer, *op. cit.*, le désigné expressément comme curé. (On aurait pu, pour la même raison, faire des réserves pour Bayard et Huin.) Mais on peut lire dans le premier registre de S. Jacques qu'il était bien curé de S. Antoine en 1581. Fol. 347 en GG 1.

Ses auxiliaires furent successivement :

M. *Sonnette*, du 12 octobre à la fin de l'année 1579;

Puis l'abbé *Jacques Braen*, du 28 mars 1581 au 7 mai 1583 (1).

Daniel Corcy, du 8 juin 1583 au 3 août 1583.

On connaît déjà ces deux noms :

Jacques Braen quitte Saint-Antoine, le 7 mai 1583 ; le 10, il est à Saint-Jacques ; par contre, Daniel Corcy, qui était encore à Saint-Jacques le 15 octobre 1581, exerce son ministère à Saint-Antoine dès le 8 juin 1583.

On voit passer après eux :

Jean Roussel, qui signe le registre du 5 au 25 novembre, et *Jean Thaboué*, du 1^{er} au 17 décembre 1583.

Alors que la plupart des prêtres rencontrés jusqu'ici portent des noms inconnus à Compiègne, Jean Thaboué semble bien appartenir à une vieille famille des maîtres maçons de Compiègne (2).

Il convient de placer ici *Messire Jean Ledoux* (parrain en novembre 1580 d'un enfant Deris-Monet), dont la pierre tombale, conservée au musée de la ville, relate qu'il fut prêtre habitué de Saint-Antoine (3).

Enfin on connaît un marguillier, *Claude Poulletier*, marchand, qui exerça ses fonctions à la fabrique de Saint-Antoine, avant de devenir gouverneur attourné de la ville (1583-1586), et qui mourut le 31 juillet 1586.

(1) Son prénom est révélé par l'acte du 6 fév. 1582 où il est parrain.

(2) Dès 1400, Jacques Tabouel est maçon CC 96 (1) fol. 2 et 10, et Jean, son fils, vers 1420, CC 10, fol. 97, CC 12, fol. 95 v°. Jacques 1465-1476 et Jean son fils CC 23 147. Jean encore 13 août 1490, BB 12, fol. 67, tous maçons. Robin Tabouel, manouvrier et messenger de pied 1444-1451. CC 16, fol. 84, et 112 v° CC 19 (fol. 114 v°). On écrivait aussi Taboué et quelquefois Thaboué.

(3) Renseignement dû à l'obligeance de M. Panthou, archiviste de la Société hist. de Compiègne, notre aimable collègue. On verra plus loin que deux autres prêtres ont porté ce nom de Ledoux.

JEAN TURLIN

26 mai 1585- † 13 mai 1591

Dès le 26 mai 1585, les bas de page sont régulièrement signés par Jean Turlin, qui rédige lui-même la plupart des actes jusqu'au 23 juillet 1590 (1). A partir de cette date, c'est un nommé F. Poullain qui prend la suite ; mais, déjà son écriture se devine à longs intervalles au cours des pages précédentes signées par le curé. On doit donc penser que l'abbé Poullain, qui secondait déjà le curé dès le 23 août 1586, le remplaça le 23 juillet 1590 dans la tenue des registres. Le nom de Turlin n'y figurera plus désormais et cette absence doit s'expliquer semble-t-il par la maladie ; dix mois après, en effet, décédait Me Jean Turlin, curé de Saint-Antoine, le 13 mai 1591, à cinq heures du soir.

Jean Turlin, qui n'a passé que six ans à la cure de Saint-Antoine, nous est peu connu : deux choses pourtant doivent être signalées. Le 1^{er} juillet 1586, il consigne sur la couverture en parchemin du registre GG 21 : « *Ce jour d'huy, ... j'ay accordé avec notre chambrière, Jacqueline Carré, de seize livres tournois pour ses gages, et suis quite à elle de ce qu'il luy estoit deubz auparavant* » (2).

Ce mot *notre* chambrière semblerait indiquer que la chambrière servait les prêtres de Saint-Antoine vivant en commun ? Quant aux gages, ils devaient s'appliquer à une année et non à un mois.

Bien qu'au siècle précédent on connaisse déjà un autre Jean Turlin (3), on a peine à croire que le curé de ce nom soit originaire de la région, on serait

(1) Me Jean Turlin est explicitement désigné curé de S. Antoine lors du baptême d'Anne Thibault-Caron, dont il fut le parrain, le 26 mai 1590. Il est appelé par Guynemer, on ne peut s'expliquer pourquoi : Jean Quélin.

(2) Cette écriture est bien celle de J. Turlin, cf. le mot Jacqueline avec le même prénom du 13 juin 1585 par exemple en GG 51 fol. 22.

(3) Un Jean Turlin est délégué, par Monchy, à l'assemblée de Compiègne du 27 juillet 1491 (BB 13 fol. 4).

tenté de le faire venir de Lorraine, en se basant sur sa « prononciation » entendue à travers son orthographe qui est tout à fait caractéristique : tous les noms en *é* ou *et* deviennent chez lui *ei* ou *eiz*. Tripet, Simonet, Ravenez, Bouché, Perré, Esgret, Poulet se transforment en Tripeiz, Simoneiz, Raveneiz, Boucheiz, Perreiz, Esgreiz, Pouleiz ; il écrira même : fut baptiseiz Anthoineite Lengleiz

Peu avant de mourir, au cours de la cruelle épidémie de peste de 1589, le curé Turlin avait perdu le même jour (14 août), son clerc, Me Bastien, suivi, trois heures après, par Me Pierre Pojar, sous-diacre de Saint-Antoine.

MARTIN HAVART

19 juillet 1591-1629 (1)

Alors que ses prédécesseurs ne firent que passer, à l'exception toutefois de Lugle de La Morlière, resté en charge plus de seize ans, Martin Havart prit soin de la paroisse Saint-Antoine durant près de quarante ans. Il était maître ès-arts de l'Université de Paris (2).

Avec Martin Havart se produit un changement dans la tenue des registres d'état-civil. Le curé ne rédigea plus les actes qu'exceptionnellement, vraisemblablement lorsque lui-même administrera les sacrements. Il chargera de ce soin l'un de ses prêtres et se contentera d'apposer au bas de chaque feuillet sa signature précédée des mots « *ita est* » ou « *approbo* ». A partir de mai 1592 et jusqu'à la fin du registre (5 juillet 1601), ce prêtre, en plaçant sa signature avant celle de son curé, nous dira lui-même son nom : François Lemaire (3).

Tout en assurant ses fonctions de diacre-vicaire de Saint-Antoine, François Lemaire était chanoine de la

(1) Guynemer, op. cit. p. 120.

(2) GG 57 fol. 1 où il se dit « Curé de céans ».

(3) Parrain de Jeanne, fille d'Eloy Dufresne et de Radeconde Lemaire, 14 août 1593; et de Antoine-Carles Lemaire (Nicole), 1^{er} juin 1594.

collégiale Saint-Maurice (1). Il fut inhumé en 1613 (2). Sa famille était bien probablement de Compiègne où le nom de Lemaire est très répandu.

Eloy Carrier se trouve parmi les contemporains de François Lemaire ; il est qualifié dès le 19 juillet 1591 de *clerc de l'église* (3). On aurait pu croire que la tenue des registres de sacrements incombait au clerc de l'église, on voit qu'il n'en était rien. D'ailleurs, du temps du curé Turlin, qui tenait lui-même les registres, il y avait déjà, on l'a vu, un clerc du nom de Bastien.

Eloy Carrier est dit aussi bien *prêtre habitué* ou *clerc de l'église* (1603) (4) ou encore *clerc habitué* (1605). Son nom continuera à figurer sur les registres de catholicité, de 1606 à 1612, mais suivi simplement du mot *prêtre*.

Si Eloi Carrier n'était pas de la ville même, il était à coup sûr de la région. De longue date habitait à Compiègne une famille Carrière, dont le nom quelquefois s'orthographe Carrier ; et au XVI^e siècle, on connaît la famille des Carrier, de Béthisy, à laquelle appartient Jérôme Carrier, procureur du roi, gendre de Nicolas Bergeron, l'auteur du *Valois Royal*.

Jean Gastelier, Gattelier ou Gâtellier est dit aussi *prêtre habitué* en la paroisse Saint-Antoine en 1597 et en 1603 (5) et simplement *prêtre* en 1606 (6). Il est chanoine de Saint-Maurice en 1596 (7).

A Compiègne demeurait une famille de ce nom : le 9 août 1575 naît un fils Jean, de Charles Gastelier et de Marguerite Daubin (8). C'est peut-être notre chanoine.

- (1) Parrain de l'enfant Olivier-Légrand, 1600.
- (2) Papillon colé à a fin du registre GG 51.
- (3) GG 51, fol. 45.
- (4) Cf. Mariage Riet-Audienne.
- (5) GG 51 fol. 94, GG 55 fol. 51, mariage Riet-Audienne.
- (6) GG 55 fol. 60, mariage Carmoye-Dulong.
- (7) GG 51 fol. 82 v^o.
- (8) Ou Dobin.

Jean Cottu était également prêtre habitué en la paroisse, le 10 février 1597 (6) et sur le dernier feuillet du registre on lit, à côté d'un dessin à l'encre représentant un moine : *Jean Cottu, prebtre et sous-diacre*.

Le nom de Cottu se rencontre aussi assez fréquemment dans les registres de Compiègne.

Du temps du Curé Martin Havart, étaient marguilliers de la paroisse :

Claude Motel, procureur, à la date du 14 mars 1592 (7).

Laurent Fené, receveur des tailles, le 14 janvier 1596 (8).

Le receveur de l'église et fabrique était *Me Jacob Fricant*, 11 mars 1607 (9).

Enfin *Eloi Dufresne*, mari de Radegonde Lemaire, et parent de l'abbé François Lemaire, était serviteur de l'église en 1593.

Ces pages sont destinées à mettre en lumière les renseignements intéressants extraits des registres de catholicité où ils restaient pratiquement inutilisables.

On n'a pas craint, dans un travail essentiellement documentaire comme celui-ci, de multiplier les exemples, les listes et les statistiques qui, par leur nombre même, permettent de dégager certaines conclusions.

Si, outre leur intérêt local, ces pages relatives à Saint-Antoine de Compiègne, complétant celles écrites précédemment sur Saint-Jacques, étaient susceptibles de fournir une contribution utile à des études plus générales et d'un intérêt plus vaste sur l'Église au xv^e siècle et sur la vie sociale de cette époque, nous nous estimerions largement récompensés de nos efforts.

(6) GG 51 fol. 94.

(7) GG 51 fol. 50.

(8) GG 51 fol. 79 v^o.

(9) GG 59 fol. 57.

APPENDICE

Etat du Clergé pour servir à l'histoire
des Etablissements religieux de Compiègne1^o SAINT-CORNEILLE

- 1556 janv. 9 D. Arnoul de Ronsoy, prieur GG 51 fol. 6
 1565 fév. 24 D. Yve de Fouquembergue, prieur GG 52
 fol. 49.
 1572 avril 25 D. Laurent le Caron, prieur GG 53
 fol. 43 v^o (cf. prieur de l'Hôtel-
 Dieu, 22 août 1574).
 — avril 28 D. Jacques Doyen.
 1578 mars 24 M^r Paillect, religieux GG 54 fol. 11.
 1580 nov. 10 D. Claude Le Ver GG 54 fol. 35 v^o.
 1585 août 12 D. Laurent le Caron, prieur de S. Cor-
 neille et de l'Hôtel-Dieu GG 51
 fol. 23 (cf. 1572).
 1586 oct. 1^{er} — id. — prieur conventuaire
 de S. Cornéille et de l'Hôtel-Dieu,
 décéda GG 55 fol. 6.
 1591 mai 15 D. Jacques Paillet, co-cennier et sous-
 prieur GG 51 fol. 44.
 1593 sept. 23 D. Bernard Levesque, infirmier et cha-
 pelain de l'abbé, bachelier en décret
 GG 51 fol. 79.
 1595 oct. 16 D. Lugie le Clerc GG 51 fol. 77 v^o
 1597 août 4 D. Gilles Copsy GG 51 fol. 97.
 1598 déc. 7 D. Henri Deblois GG 51 fol. 105 v^o.
 1606 juill. 1^{er} D. Bernard Levesque, religieux GG 55
 1609 avril 9 Ven. D. François Couppy GG 59 fol.
 1558 juil. 27 M^e Charles du Feu, Curé du Cruci-
 fix (1) GG 51 fol. 11.
 1560 juill. 29 M^e Charles du Feu GG 51 fol. 18.
 1564 oct. 7 M^e Jean Amiel, receveur GG 52 fol. 45 v^o.

(1) Dès 1555 (4 nov.) qualifié prêtre, sans plus. (GG 51,
 fol. 5 v^o.)

- 1603 juill. 5 Me Antoine Charmolue, greffier de l'abbaye GG 59 fol. 25 vo.
 1610 mars 17 Me Antoine Charmolue GG 59 fol. 85.

2^o HOTEL-DIEU SAINT-NICOLAS-AU-PONT

- 1554 oct. 7 Madame Claude de Francières, prieure GG 51 fol. 1 vo.
 1574 juill. 21 Dame Suzanne le Manssés, prieure GG 53 fol. 59 vo.
 — août 22 Madame Suzanne de Mansel, prieure GG 53 fol. 60.
 1574 août 22 D. Laurent le Caron, prieur de l'Hôtel-Dieu GG 53 fol. 60.
 1585 août 12 D. Laurent le Caron, prieur de Saint-Corneille et de l'Hôtel-Dieu GG 51
 1586 oct. 1^{er} D. Laurent le Caron, prieur conventuaire de S. Corneille et de l'Hôtel-Dieu, décéda GG 55 fol. 6.

3^o COLLÉGIALE SAINT-CLÉMENT

- 1555 oct. 18 Me Félix Oüvier, prêtre GG 51 fol. 5 vo
 1556 fév. 2 M^{re} — — Doyen — — fol. 6
 1564 nov. 7 Me — — Doyen GG 52 fol. 46 vo
 1565 fév. 20 Me — — — — fol. 49
 1556 mai 9 Me — — GG 53 fol. 1
 1569 août 12 Me — — Doyen — — fol. 22
 1572 avril 26 Me Laurent Thibault, prêtre, chanoine — — fol. 43 vo
 — août 31 Me Hector Morlière, vicaire (1) — — fol. 47
 — oct. 29 Me Nicole Potier, vicaire — — fol. 48 vo
 1573 mai 2 Me Jean Bayard, chanoine (2) — — fol. 52

(1) En 1559, mars 13, Me Hector de La Morlière, sans qualité, est parrain GG 51 fol. 14, et Hector Morlière, id. GG 53 fol. 66 vo.

(2) En janvier et avril 1561, J. B. « prêtre » est parrain.

1574 mars 22	Me Hector Morlière, vicaire	— — fol. 58
— — 29	Me Nicole Potier, vicaire	— — fol. 58
— juill. 21	Me Pierre de Villers, vicaire (3)	— — fol. 59 vo
1575 janv. 1 ^{er}	Me Laurent Thibault, prêtre et chanoine	— — fol. 61 vo
— mai 25	Me Laurent Thibault, prêtre	— — fol. 65
— sept. 18	Me Nicole Potier, prêtre, vicaire	— — fol. 67
1576 déc. 19	Me Félix Olivier, doyen	GG 56 fol. 8 vo
1582 avril 28	Sire Félix Olivier,	GG 54 fol. 50
1586 oct. 12	Sire Nicole Potier,	GG 51 fol. 28
1588 oct. 11	Me — — vicaire	— — fol. 36
1591 janv. 13	Me — — chanoine (<i>sic</i>)	— — fol. 41 vo
— sept. 1 ^{er}	Me Charles de Thieu, chanoine	— — fol. 46
1596 janv. 24	Me Nicole Pottier, prêtre, vicaire,	— — fol. 79 vo
— août 26	Me Nicolas Allard, doyen	— — fol. 83
1598 sept. 13	Me Claude Louvet, prêtre, chanoine,	— — fol. 104 vo
— — 23	Me Claude Louvet,	— — fol. 105
1605 may 5	Me Esienne Lhommet, vicaire,	GG 59 fol. 40
1606 oct. 5	Me Estienne Lhommet, prêtre, chanoine	— 55 fol. 61
1608 nov. 29	Me Loy Leclerc, prêtre	GG 55 fol. 66
1609 nov. 12	Me Estienne Lhommet,	— — fol. 71
1611 sept. 25	Me Pierre Payen, prêtre, vicaire	— — fol. 77

4^o COLLÉGIALE SAINT-MAURICE

1596 août 14	Me Jean Gattellier, prêtre, chanoine	GG 51 fol. 82 vo
--------------	--------------------------------------	------------------

(3) S. q. 1582 et 1583 GG 10 fol. 52 et 56.

- 1600 oct. 2 Me François Lemaire,
prêtre, chanoine — — fol. 117 vo
1603 fév. 10 Me François Lemaire,
chanoine GG 59 fol. 23
1609 déc. 27 Me Pierre Morlière, prêtre,
chanoine — — fol. 77

5° ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

VOISINS DE COMPIÈGNE

Prieuré de Royallieu. — René le Caron, prieur, 1590 juin 2-1608 avril 22. GG 51 fol. 40 c vo et GG 29 fol. 68, est dit, le 29 mai 1598, frère de Laurent (GG 51 fol. 103), donc fils de Martin le Caron, président en l'Élection et de Radegonde Loisel, baptisé le 30 avril 1573 ; il aurait donc été prieur à 17 ans, à moins qu'il n'ait succédé avant le 29 mai 1598 à un oncle du même nom.

Frère Florent Deflandre, sous-prieur, 28 oct. 1591 (GG 51 fol. 49) 1^{er} octobre 1593 (*id.* fol. 62 vo).

Frère Samson Levasseur, religieux, 8 sept. 1599, frère de Jacqueline, femme de Quentin-Pillot, et fils de Jacques Levasseur et de Françoise Ramesson, baptisé le 9 septembre 1564 (GG 51 fol. 110 vo et 45 et 52 fol. 45).

Saint-Jean-les-Vignes. — Messire Laurent Levasseur, prêtre, religieux de S.-J.-les-V., à présent Saconin (GG 24 fol. 71).

Prieuré de Boucqy. — Pierre Leducq, prieur, le 3 nov. 1564 (GG 52 fol. 46 vo).

Abbaye d'Ourscamp. — D. Antoine Lofroit, abbé 17 mars 1556 (GG 51 fol. 6 vo).

Laurent Picart était bailli de l'abbaye en 1597 (*id.* fol. 99).

Abbaye de Sainte-Perrine. — Jeanne Viole, abbesse, septemb. 1584 (GG 20 fol. 70 vo). Madame Baudin, religieuse en février 1591 (GG 51 fol. 42).

Abbaye de Morienva. — Jeanne ou Anne de Foucault, abbesse, 21 juillet 1574-17 sept. 1595 (GG 53 fol. 59 vo, 60, et GG 51 fol. 40 c. et 77).

Abbaye de la Victoire. — Nicolle Cortignon, abbé, 3 nov. 1556 (GG 51 fol. 9), l'abbé, non nommé, en 1560 (GG 51 fol. 18).

6° CURÉS DES VILLAGES VOISINS

CANLY : Louvet (Claude)	1591
COUDUN : Fontaine (Nicolas), doyen	1590
— Fosson (Martin), curé	1608
MARGNY : Goulet (Nicolas)	1592
MOYVILLÉ : Poncart (Charles)	1592
SAINT-GERMAIN-LES-COMPIÈGNE : Herbert (Jean)	1601
THOUROTTE : Le Rou[x] (Jean), curé	7155
— Savreulx (Charles), doyen	1593
BLINCOURT : Dequen (Mathieu)	1577
MONTMACQUES : Bleuet (Raoul)	1607
SACY-LE-PETIT : de Cermoise (Mathias)	1605
SAINT-ÉTIENNE : Pontins (Mathieu)	1569
VILLE D'AVRAY : Sanson (J)	1603
Abbé de Vaucelles, diocèse de Cambrai	
Jean de la Roze	1556

7° MEMBRES DU CLERGÉ A IDENTIFIER

Qualifiés prêtres

Alleaume (Marin)	1557-1567
Bignes ou Vignes ? (Jean)	1555
Bourguignon (Louis)	1556-1580
Caullier (Henry)	1595
Couppy (Gabriel)	1608
Defac (Pierre)	1555-1574
Dromart (Clément)	1608
Duclerc (Jean)	1555
Jourdieu (Charles)	1599
Pigoux (Jacques)	1556

Préchon (Louis)	1598
Prévost (Gilles)	1608
Sorel (Philippe)	1566
Qualifiés Sires, Messires ou Maîtres (1)	
Cagnart (Me Christophe)	1554-1558
Cain (Sire Antoine)	1557
Carrier (Sire François)	1591
Charpentier (Sire Thomas)	1555
Debresly (Me Jean)	1557
Defontenois (Me François)	1580
Degrain (Me Philippe)	1606
De Lucheux (Me Charles)	1561
Delafosse (Sire Jean)	1583
Dujardin (Me Adrien)	1569
Genelle (Me Guillaume)	1556
Gorlain (Me Olivier)	1606
Gosset (Me Jean)	1567
Guiselin (Me Jean)	1578-1587
Lambert (Sire Médard)	1556-1566
Ledoux (Me Nicole)	1556
— (Me François)	1555
Leroy (Sire Albin)	1570
Lesueur (Me Jacques) ?	1561
Poyart (Sire François)	1573
Regnier (Sire Louis)	1555
Royer (Me Guillaume)	1566
Thibault (Me Anthoine) ?	1557

(1) Les membres du Clergé au XVI^e siècle sont distingués par les mots maître, sire ou messire ; aussi y a-t-il présomption que les personnages figurant dans la liste présentée soient des prêtres ou des religieux ; il se peut pourtant que parmi les « maîtres » se trouvent des avocats ou même des procureurs. La qualification de Sire n'était guère donnée à d'autres bourgeois, sauf, dans les villes de commune, aux maires en fonction ou aux anciens maires. Ce n'est donc pas le cas ici. Plus tard, l'usage viendra de faire précéder le nom des prêtres de « vénérable et discrète personne ». On ne l'a noté que deux fois au cours de ces recherches (en oct. 1592 appliquée à Pierre Petiteau, précepteur d'Humières, qui d'autre part est appelé maître, et le 26 juin 1611 à M^r Robert Cochon, chanoine de la cathédrale de Soissons).

Nota. — On a également relevé sur fiches les bourgeois exerçant des fonctions publiques, et des gens de métier.

Pour les premiers, en attendant un travail complet sur l'Etat des officiers, on peut renvoyer à l'ouvrage du baron de Bonnault, qui les a notés pour la période de la Ligue ; et, quant aux seconds, ils sont trop nombreux pour entrer dans le cadre du présent travail ; ils pourront servir, le cas échéant, à qui entreprendrait une étude sur les corporations.

Ont été relevées aussi un certain nombre d'hôtels qui seront utilisés dans un prochain travail sur la topographie de l'ancien Compiègne.

Enfin, des renseignements concernant les habitants de villages ou de villes de la région prendront place dans un fichier réservé aux localités.

Le tout, bien entendu, à la disposition des chercheurs qui seront accueillis bien volontiers s'ils désirent utiliser nos renseignements.

Carolus BARRÉ.
